

LPTV
& STEREO

Pour **TOUS** vos besoins
 en divertissement familial

Days Corner
 Wellington

854-2290

VENTE ET SERVICES

ACADIE VOIX

Le seul journal de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard

SUMMERSIDE (Î.-P.-É.) 24^e ANNÉE LE MERCREDI 24 JANVIER 2001 65 CENTS (INCLUS TVS)

Rencontrez
 Daniel Richard
 et Jeremy Cameron
 qui participent
 au Championnat
 canadien de curling
 avec leur équipe

page 14

Les Sno-Riders ont à coeur la bonne pratique de la motoneige

Par Jacinthe LAFOREST

Cet hiver, la neige fait honneur aux sentiers de motoneige et les fervents motoneigistes ne pourraient pas être plus heureux. «Les quatre ou cinq dernières années, on était obligés d'aller au Nouveau-Brunswick pour faire de la motoneige. Ici, on n'avait pas assez de neige» dit Allan Gallant, secrétaire du club des Sno-Riders et mordu de la motoneige.

Le peu de neige des dernières années a fait en sorte que le nombre de membres du club a beaucoup changé, passant 70 membres, les bonnes années, jusqu'à 25 membres cette année.

«Beaucoup ont laissé le *ski doo* pour s'acheter un tout-terrain. Ils trouvent qu'ils peuvent plus l'utiliser toute l'année. Moi je reste fidèle à ma motoneige» dit Allan.

Être membre du club demande beaucoup mais chacun fait sa part pour que tous puissent profiter le plus possible de la saison. On entretient quelque 40 km de sentiers, certains sont plus fréquentés que d'autres mais tout de même.

«Certains sentiers sont des lignes gouvernementales accessibles par les terres à bois. L'automne, on se prépare, on vérifie les sentiers, on enlève les branches, et de temps en temps, on ouvre aussi de nouveaux sentiers, surtout lorsque nos pistes côtoient des subdivisions et que le bruit de nos machines dérange les gens. On essaie toujours de respecter le plus possible les propriétés privées» dit Allan Gallant.

En plus de s'occuper des sentiers, de planifier des sorties (on prévoit un voyage vers Gaspé vers la fin du mois de février) les membres du club entretiennent aussi «le camp». Et à écouter Allan Gallant décrire les lieux, avec force détail, on devine que ce camp est pratiquement un endroit sacré, pour lequel tous ont beaucoup de respect. «Notre camp est



Allan Gallant est le secrétaire du club Sno-Riders. Le club valorise la bonne pratique de la motoneige, la prudence en tout temps et les membres du club sont très heureux que la neige continue de tomber comme elle le fait cet hiver. Les Sno-Riders invitent la population à participer à la journée Fun-Run qui aura lieu samedi.

ouvert à tout le monde. Il n'est jamais barré. On n'a pas d'électricité mais on a arrangé une génératrice pour avoir de la lumière, une petite radio. On a des toilettes (chauffées) un poêle à bois, un petit poêle à propane. On tient toujours du chocolat chaud, des soupes instantanées dans les armoires. Les campeurs se servent eux-mêmes».

Afin de défrayer certaines des dépenses associées au club, les Sno-Riders organisent chaque année leur *FUN RUN* qui, comme par hasard, aura lieu ce samedi 27 janvier.

Les participants (l'an dernier il y avait environ 60 personnes) paient 10 \$ pour la journée. On se rencontre à la Légion de Wellington sur l'heure du midi, pour s'inscrire et planifier le départ. «Quelques jours avant le *FUN RUN*,

on va sur les pistes pour choisir un trajet. On essaie de faire cela différent chaque année. C'est une promenade d'à peu près quatre heures. On revient ensuite à la Légion de Wellington où on mange un bon repas chaud. On fait les tirages. Je peux dire que presque 75 pour cent du monde repartent avec un prix. On a des bons commanditaires». Allan Gallant précise par ailleurs que le club des Sno-Riders n'accumule pas d'argent. Lorsqu'il reste des sous à la fin d'une saison, on fait un don. L'an dernier, c'est le Club des garçons et filles de Wellington qui a profité de la générosité des motoneigistes.

On ne peut pas parler de la motoneige sans parler de sécurité. «Les accidents qui arrivent, c'est déconfortant pour nous. Les motoneiges, cela va vite. C'est des

machines qui doivent être traitées avec respect. Malheureusement, il y en a qui poussent leur machine un peu trop, qui font des imprudences. Nos membres dans la région sont très bons pour la prudence. Ils se tiennent sur les sentiers, et on a placé des petites affiches à des endroits stratégiques pour leur rappeler de rester sur les pistes».

Allan Gallant a été mordu par son premier *ski doo*, un cadeau de son père alors qu'il avait 12 ans. Depuis ce temps-là, il a la motoneige dans le sang. «C'était un *ski doo* de seconde main. J'ai tellement aimé cela qu'à 16 ans, même avant d'avoir une auto, je me suis acheté moi-même un *ski doo* neuf». Allan Gallant est chanceux que sa femme Claudette aime aussi la motoneige. ★

APF

PRIX D'EXCELLENCE
 Journal de l'année 1985 et 1992

FONDATION JEAN-H. DOIRON
 le fonds de fiducie pour LA VOIX ACADIENNE
 progresse

24 000 \$ 75 000 \$

SOMMAIRE

- ★ En général et en bref p. 2
- ★ Des solutions intelligentes pour la santé p. 2
- ★ Le dévoilement des plans est un grand succès.. p. 3
- ★ Éditorial p. 4
- ★ La Chandeleur sera de nouveau célébrée p. 4
- ★ La formation dans l'industrie touristique ... p. 5
- ★ Gilles Lapierre lance son disque p. 6
- ★ The MIKADO : une pièce de théâtre à voir p. 7
- ★ La saga de Montfort se poursuit p. 10
- ★ Michael Arsenault voyage grâce aux 4-H..... p. 11
- ★ Nouvelles du sport . p. 14
- ★ Si les vieux objets pouvaient parler p. 16

Joseph-Octave
 Arsenault
 sera intronisé
 au Temple
 de la renommée
 des affaires

page 2

Un Acadien au Temple de la renommée des affaires

Par Annie RACINE

Joseph-Octave Arsenault fait partie des quatre personnes qui ont été intronisées au Temple de la renommée des affaires le 18 janvier dernier, lors d'une conférence de presse à Charlottetown. Pour la première fois depuis sa création en 1997 par le *Junior Achievement*, le Temple recevait un Acadien et une femme en son sein.

En plus de Joseph-Octave Arsenault, le journaliste James Joseph MacNeil et les entrepreneurs dans le domaine hôtelier Wallace E. Rodd et Sally Merriam Rodd, seront intronisés officiellement lors d'une cérémonie formelle qui se déroulera le 23 mai prochain. Leurs accomplissements dans leur domaine respectif leur a permis d'être ainsi honorés.

Joseph-Octave Arsenault est surtout connu pour son rôle déterminant en politique, mais bien peu sont au courant de son côté entrepreneur. Joseph-Octave Arsenault est né à Cascumpec le 5 août 1828 et trois ans après sa naissance, sa famille a déménagé dans la région de Baie-Egmont, sur une terre qui sera éventuellement nommée Urbainville. À l'âge de 19 ans, il embrasse une carrière professorale. Il enseigne à Rustico de 1849 à 1851 puis il a déménagé à Abram-Village où il a enseigné



Jean-Octave Arsenault

pendant douze ans.

Le goût des affaires a alors commencé à travailler Joseph-Octave Arsenault. En 1865, il quitte son emploi de professeur pour ouvrir un magasin général à Abram-Village, le premier magasin tenu par un Acadien dans cette partie de la province. Neuf ans plus tard, il ouvre un deuxième magasin à Wellington. Il entre aussi dans l'industrie de la pêche, du maquereau d'abord, puis du homard.

C'est en 1867 que Joseph-Octave Arsenault s'est impliqué en politique. À cette époque, il a été élu à l'Assemblée législative et il est

resté en place jusqu'en 1895, année où il a été nommé sénateur. Il a siégé au Sénat jusqu'à son décès en 1897.

C'est Georges Arsenault, l'animateur de L'Acadie, c'matin à Radio-Canada et historien, qui a proposé la nomination de Joseph-Octave Arsenault. «Lorsque j'étais petit et que je restais à Abram-Village, on me disait souvent que la maison à côté de chez nous était celle du sénateur acadien. Alors en grandissant, j'ai voulu en savoir plus», avoue Georges Arsenault. Ce goût d'en savoir plus l'a mené à faire une recherche sur le personnage et à écrire une biographie qui a paru dans le Dictionnaire biographique du Canada.

Et c'est en faisant cette recherche qu'il a découvert l'importance du personnage. «Joseph-Octave Arsenault a grandement contribué à la société acadienne et il n'y a pas vraiment de monument en son honneur. Pourtant, il a donné des emplois et de la formation à beaucoup de gens», explique Georges Arsenault. «Selon moi, c'est un modèle pour les gens de la région.»

Pour avoir été un professeur, un entrepreneur et un politicien qui a participé à l'épanouissement de la communauté acadienne, Joseph-Octave Arsenault s'est vu remettre un laissez-passer pour le Temple de la renommée des affaires. Les

autres personnes intronisées sont dans de tout autre domaine. Wallace (Wally) et Sally Rodd sont des entrepreneurs hôteliers qui ont instauré une tradition dans le service hôtelier depuis 70 ans avec les *Rodd Hotels and Resorts*. Leur travail pour attirer des touristes et pour rendre leur visite la plus agréable possible a été souligné. Leur entreprise a fructifié jusqu'à devenir la plus grosse chaîne d'hôtels privés du Canada atlantique.

James Joseph MacNeil était lui surnommé le Wayne Gretzky du journalisme. Né à Glasgow, en Écosse le 18 janvier 1936, il est arrivé à Toronto en 1958 pour ensuite suivre sa femme à l'Île-du-Prince-Édouard. Il est entré à *The Journal-Pioneer* de Summerside parce qu'il ne pouvait trouver un autre emploi. C'est là qu'il apprend son métier. En 1963, il fonde son propre journal, le *Montague Eastern Graphic*. Treize ans plus tard, il fonde son opposé, le *West Prince Graphic*. Tout au long de sa carrière, Jim MacNeil a gagné plusieurs prix pour son travail de journaliste. Il est décédé le 16 mai 1998.

Pour l'ensemble de leur carrière, ces quatre personnes seront donc intronisées officiellement au Temple de la renommée des affaires le 23 mai prochain lors d'une cérémonie. ★

Des solutions intelligentes au niveau de la santé

Par Jacinthe LAFOREST

La présidente de l'Association canadienne des infirmières et infirmiers, Mme Ginette Lemire Rodger, était de passage à Charlottetown récemment pour donner une conférence sur les défis de la santé au Canada.

La santé coûte cher. Mme Lemire Rodger cite entre autres un rapport paru en juin 2000 où les premiers ministres des provinces du Canada prédisent que les coûts actuels du système de santé qui sont de plus de 55 milliards de dollars, augmenteront à 85 milliards de dollars dans la prochaine décennie, pour atteindre 186 milliards de dollars en l'an 2026.

«Présentement, les personnes âgées de plus de 65 ans représentent un peu plus de 12 pour cent de la population mais mobilisent environ 45 pour cent des coûts du système de la santé. En l'an 2026, les personnes de 65 ans et plus représenteront 21 pour cent de la population canadienne pour un total de 60 pour cent de la facture médicale» indique Mme Lemire Rodger.

Malgré cela, poursuit-elle, citant cette fois un sondage publié en septembre 2000, les trois quarts des Canadiens s'opposent à ce qu'on contrôle les coûts de la santé en réduisant les services couverts par l'assurance maladie. «Les Cana-

diens ne veulent pas de mesures qui mèneraient inévitablement à la création d'un système de santé parallèle». Mme Lemire Rodger fait référence ici au système de santé à deux vitesses dont on a amplement parlé durant la campagne électorale de novembre dernier. Toujours selon ce sondage, les Canadiens sont plus enclins à croire que la meilleure façon de réduire les coûts du système de santé à long terme est de mettre l'accent dès maintenant sur la prévention et la promotion de la santé.

«De nombreuses maladies peuvent être prévenues. Nous avons les connaissances scientifiques qui nous permettraient de créer un monde où les maladies du cœur et les accidents cérébro-vasculaires seraient éliminés. Dans ce monde idéal, des mesures préventives seraient introduites très tôt dans la vie, de façon normale. Tout le monde aurait accès à un style de vie stimulant, positif, à de l'air sans fumée, à une bonne nutrition, et serait actif physiquement. Mais la plupart d'entre nous n'habitons pas dans ce monde idéal».

Mme Lemire Rodger poursuit en disant que l'usage du tabac est responsable de plus de 45 000 décès chaque année au Canada. La cigarette est la cause directe de 30 pour cent des cancers et de 80 pour cent des cas de cancer des poumons, qui est la cause numéro 1

des décès par cancer chez les Canadiens, hommes et femmes. Sur les quelque 4000 produits chimiques que contient la fumée secondaire, 50 sont connus comme étant cancérigènes. Et pourtant, ce serait relativement facile d'éliminer la cigarette de nos vies.

L'environnement dans lequel nous vivons est aussi déterminant dans notre santé globale. Les produits chimiques que nous utilisons pour avoir de belles récoltes et de beaux gazons (!!) se retrouvent dans notre environnement. Les rayons ultraviolets du soleil sont eux aussi causes de cancer, de cataractes et peuvent même affecter le système immunitaire.

«Les gouvernements ont l'obligation fiscale et sociale d'encourager un style de vie sain. Le but ultime de la promotion de la santé est de réduire la demande pour des soins curatifs et de réhabilitation, tout en élevant la qualité de la vie», affirme Mme Lemire Rodger.

Manque de planification

Au cours des 10 dernières années, la gestion du système de santé au Canada a surtout été de type financier. Dans toutes les restructurations et le développement de nouvelles méthodes de livraison des soins de santé, comme le télésanté, les approches multidisciplinaires, la planification des ressources humaines a été tristement

négligée. «Vingt-cinq pour cent des infirmières travaillant maintenant au Canada sont âgées de 50 ans ou plus et prendront leur retraite dans la prochaine décennie. Cela présente une menace à la qualité et à l'accès à des soins de santé». La présidente de l'Association canadienne des infirmières et infirmiers affirme par ailleurs qu'au cours des 20 dernières années, le nombre de nouvelles infirmières a diminué de plus de la moitié. Plus de la moitié des nouveaux gradués, et un nombre grandissant d'infirmières plus expérimentées, ont choisi d'émigrer aux États-Unis, car les conditions de travail sont meilleures.

«On prédit qu'en l'an 2011, il manquera au Canada 113 000 infirmières dans nos hôpitaux. L'impact de ce manque commence déjà à se faire sentir. Imaginez la situation lorsque les personnes âgées formeront 18 pour cent de la population, alors que la demande pour des soins et des services spécifiques augmentera de 46 pour cent», se demande la conférencière.

En septembre dernier, le fédéral a annoncé l'injection de 23,4 milliards de dollars fédéraux sur cinq ans pour aider les provinces à remonter la pente et appuyer le développement de la petite enfance. Cela veut dire que d'ici l'an 2005-2006, les provinces auront reçu 21 milliards de plus en paiement de transfert. ★

En général EN BREF

Groupes de soutien pour les personnes atteintes d'Alzheimer

La Société Alzheimer offre des groupes de soutien pour les personnes qui en sont aux premiers stades de la maladie d'Alzheimer dans la plupart des grandes villes canadiennes. La Société offre aussi de l'écoute téléphonique, des groupes de soutien pour les aidants des services de consultation, de l'information et des programmes tel le Registre national d'errance Alzheimer qui aide les personnes à retourner en sécurité à la maison. Les programmes de la Société sont financés en grande partie par les dons des Canadiens.

Pour plus de renseignements sur les programmes de la Société Alzheimer et sur les façons dont vous pouvez aider, communiquez avec votre société Alzheimer régionale ou visitez le site Internet de la Société à www.alzheimer.ca.

Pizza Delight est propriétaire de Mikes

La Société Pizza Delight est officiellement propriétaire de la chaîne des Restaurants Mikes, depuis la fin de l'année 2000. À ce moment-là, on annonçait que 97 pour cent des actions ordinaires des Restaurants Mikes inc. avaient été déposées et payées, une transaction de 14,5 millions de dollars. Selon Bernard Imbeault, président et chef de direction de Pizza Delight, les quelque 300 restaurants Pizza Delight et Mikes vont générer des ventes d'environ 200 millions de dollars. «Nos fortes marques complémentaires, bien ancrées dans des valeurs sûres, représentent une base solide pour notre croissance future» a dit M. Imbeault.

Rectifications

De légères erreurs se sont glissées dans des éditions récentes de LA VOIX ACADIENNE. Les lecteurs qui sont intéressés à la musique classique et qui ont essayé de trouver de l'information sur le compositeur allemand «Wiss» (édition du 10 janvier) n'ont sans doute pas eu de chance car le nom est «Weiss». De même, précisons que le Centre scolaire-communautaire français de Prince-Ouest est bel et bien le nom du centre. ★

Le centre scolaire-communautaire francophone de Summerside Du rêve à la réalité

Par Annie RACINE

Tout le monde était là lors du dévoilement des plans du nouveau centre scolaire-communautaire francophone de Summerside: le ministre de l'Éducation Jeffrey E. Lantz, le maire de Summerside, la Commission scolaire de langue française, l'architecte, l'ingénieur de la province, mais surtout la communauté et les parents dont Noella Arsenault-Cameron et Madeleine Costa-Petitpas (qui se sont battues jusqu'en Cour suprême), pour qui cette soirée représentait toute une victoire.

De 175 à 200 personnes se sont présentés à cette soirée qui a eu lieu le jeudi 18 janvier dernier au Loyalist pour examiner les plans, mais aussi pour connaître un peu mieux les organismes qui déménageront dans le nouveau centre. Si le projet d'un centre scolaire-communautaire francophone a soulevé les passions et parfois divisé la population, il n'en restait plus de traces lors du dévoilement des plans. Tous étaient présents pour les débuts de ce centre.

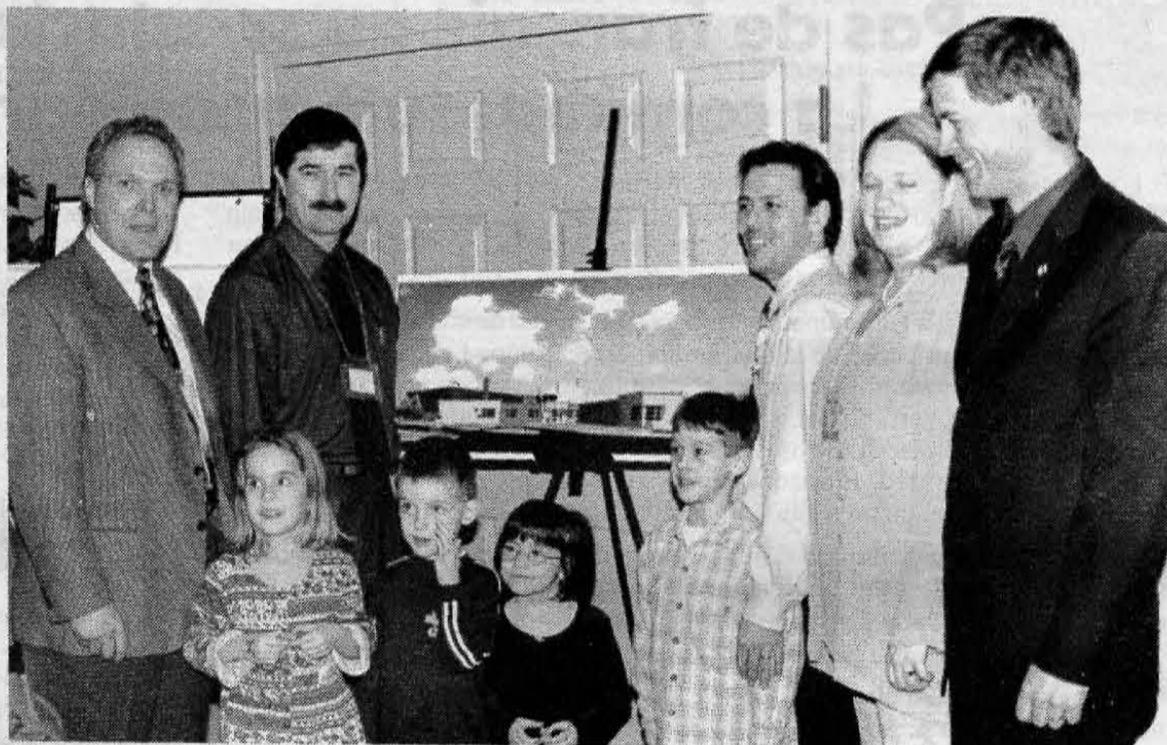
Dans la salle, les gens pouvaient découvrir les plans du centre avec les détails des bureaux et des classes. Il y avait aussi un écran qui montrait le futur centre en trois dimensions sous tous ses côtés. Grâce à ce logiciel, les gens pouvaient avoir une idée encore plus précise de ce à quoi le centre ressemblera. On avait aussi un aperçu

de la façade et des autres côtés de l'édifice. Les personnes intéressées avaient la chance de discuter avec l'architecte et l'ingénieur de la province pour avoir encore plus de détails.

Et la chance de tout examiner, les gens en ont bien profité. Il y avait toujours un attroupement autour des plans et tous s'excitaient devant ce rêve qui en devient de moins en moins un chaque jour. Tranquillement, la réalité prend le dessus sur le rêve.

Sur les plans, on pouvait voir les salles de classes d'un côté et le gymnase et la salle multi-fonctionnelle qui servira de cafétéria et de salle de spectacle (elle possède une scène) au centre. De l'autre côté, il y aura les bureaux des différents organismes francophones tels que la Société Saint-Thomas-d'Aquin, Jeunesse Acadienne et LA VOIX ACADIENNE ainsi que la maternelle.

Maintenant que les plans ont été officiellement dévoilés, on passe à une autre étape. Il reste encore plusieurs choses à déterminer comme les sortes de portes, de serrures, mettre ou non des tapis, des fenêtres qui s'ouvrent, des détails qui peuvent paraître futiles mais qui sont essentiels. L'école ne sera donc pas prête avant décembre 2001 et le côté communautaire pas avant le 30 janvier 2002. D'ici là, les négociations se poursuivent pour avoir des locaux pour les classes de première à sixième année dès septembre prochain.



Tyler Richardson, ingénieur en Travaux publics, Georges Guimond, architecte, Stéphane Ferland, président de la Commission scolaire de langue française, Marie-France Thériault, présidente par intérim de La Belle-Alliance et Jeffrey E. Lantz entourent Noémie et Olivier Dubreuil ainsi que Émilie et Vincent Jacob-Ferland devant les plans de la future école. ★

Quel sera l'avenir du Centre J.-Henri-Blanchard?

Par Annie RACINE

Le jeudi 25 janvier prochain au Musée acadien de Miscouche, les membres de la Société Saint-Thomas-d'Aquin (SSTA) sont invités à venir donner leur opinion concernant le Centre J.-Henri-Blanchard où sont présentement localisés les bureaux de la SSTA, de La Belle-Alliance, de Jeunesse Acadienne, de la Fédération des parents de l'Î.-P.-É. et de LA VOIX ACADIENNE.

Le Centre qui regroupe aussi sous son toit les élèves de première année, de maternelle et de prématernelle, sera bientôt vidé de ses occupants lorsque le nouveau centre scolaire-commu-

nautaire de Summerside sera construit. Les différents organismes vont tous y déménager. Les organismes regroupés formaient un noyau et pour le conserver, on va tous les installer dans le nouveau centre.

«Pour le Centre J.-Henri-Blanchard, la SSTA a regardé trois options: d'abord vendre, ou encore le louer à une compagnie d'immobiliers qui s'occuperait de trouver des occupants ou en faire la location par nous-mêmes», explique Edgar Arsenault, directeur général de la SSTA. La troisième option n'a pas été retenue parce que cela impliquerait de devenir en quelque sorte un entrepreneur et ce n'est pas le but visé.

«Nous allons présenter aux membres les options de vendre ou de louer à un entrepreneur. Les membres pourront alors faire leurs recommandations lors de la réunion», mentionne Edgar Arsenault. La décision finale sera prise par le Bureau de direction de la Société, en accord avec les recommandations des membres. «L'édifice est bien situé et en bon état», rappelle Edgar Arsenault. En plus, selon les évaluations, l'immeuble aurait une valeur de 250 à 275 000 dollars.

«Nous encourageons tous les membres à venir donner leur opinions dans le cadre de cette réunion spéciale», conclut le directeur général de la Société Saint-Thomas-d'Aquin. ★

La province veut se doter d'une loi sur l'accès à l'information

(J.L.) L'Île-du-Prince-Édouard est la seule province du Canada qui n'ait pas encore de loi sur l'accès à l'information. Mais les choses pourraient changer car le projet de loi n° 19 intitulé en anglais «Freedom of Information and Protection of Privacy Act» (Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée) est présentement à l'étude. Dès l'adoption en première lecture du projet de loi, le 8 décembre dernier, le comité permanent des Affaires communautaires sur motion de l'Assemblée législative a été chargé de la responsabilité de tenir des audiences publiques sur le projet de loi. Un horaire d'audience sera établi dès qu'on saura le nombre de gens intéressés à y présenter des mémoires. Il faut s'inscrire au plus tard le 30 janvier, en composant le 368-5970.

Ce n'est pas la première fois qu'on tente d'adopter une telle loi. La toute première tentative remonterait à 1975, avec une loi sur l'accès aux documents publics. Depuis 1995, c'est la troisième fois qu'un projet de loi semblable au n° 19 est référé à l'examen d'un

comité. Les deux premières fois, les projets de loi n'ont pas pu être adoptés avant la fin des travaux de la session.

Le but du projet de loi sur l'accès à l'information est de donner à toute personne le droit d'accéder à des documents publics, de contrôler la manière selon laquelle un organisme public peut recueillir de l'information personnelle sur un individu, de contrôler l'utilisation que cet organisme public fera de cette information personnelle et de contrôler également le droit de cet organisme public de dévoiler au public de l'information personnelle.

À l'intérieur de certaines limites la loi vise aussi à permettre à des individus d'avoir accès à des informations qui les concernent mais qui sont détenues par un organisme public; de permettre à des individus d'exiger que des corrections soient apportées aux informations les concernant, etc.

Pour chacun des droits que procure le projet de loi, s'ensuit une série d'exceptions et c'est surtout ces dernières qui posent problème. ★

L'état des routes préoccupe les citoyens



(J.L.) Le député provincial élu dans le district 24, Wilfred Arsenault, a invité les gens du district à le rencontrer pour lui faire part de leurs préoccupations. «J'ai fait cela de ma propre initiative. C'était une discussion non partisane», précise le député. Les personnes présentes ont semblé préoccupées par la nature saisonnière du travail, par les difficultés de trouver des travailleurs en pleine saison que par la difficulté de faire assez d'heures pour recevoir des prestations d'assurance emploi. Une autre préoccupation exprimée, qui s'adresse plus au gouvernement provincial celle-là, est l'état des routes, et particulièrement, de la route Lady Slipper. «Le programme fédéral provincial sur l'infrastructure routière est fini depuis deux ans et la province n'arrive pas à tout faire avec ses seuls moyens. Il faut absolument que cette entente soit renouvelée», dit Wilfred Arsenault. ★

ÉDITORIAL

Pas de français au spectacle gala des ECMA La communauté acadienne est en choc

L'organisation des East Coast Music Awards a dévoilé mercredi dernier à Halifax le nom des artistes qui se retrouveront sur la scène du grand spectacle gala qui sera présenté à partir de Charlottetown, sur le réseau télévisuel canadien de la CBC.

Depuis ce temps, la communauté acadienne est en état de choc. Le seul groupe francophone qui fait partie de la distribution est le groupe Grand Dérangement de la Nouvelle-Écosse, qu'on verra pendant quelques secondes dans le cadre d'un numéro d'ouverture qui inclura deux autres groupes et artistes, soit le chœur Allelujah Praise de la Nouvelle-Écosse et le violoneux Richard Wood de l'Île-du-Prince-Édouard. Précisons que la participation de Grand Dérangement sera instrumentale et qu'on n'entendra pas un mot français sortir de leur bouche.

La participation au numéro d'ouverture peut être vue comme un honneur, mais en fait, c'est souvent un désavantage, surtout lorsqu'on doit partager la scène avec d'autres artistes, qui eux aussi, veulent être vus.

L'Association ECMA a le devoir de travailler pour ses membres, et le gala devrait être représentatif de ce qui se fait sur la scène musicale sur l'entier territoire de la Côte Est. Un maigre 30 secondes de musique instrumentale perdu dans un numéro combiné est loin d'être représentatif de ce qui s'est fait en l'an 2000 sur la scène musicale acadienne de la Côte Est, loin de refléter la contribution des artistes acadiens à l'essor de l'industrie musicale de la Côte Est et à son rayonnement dans le monde entier.

On nous dit que depuis que la Francofête existe, les artistes acadiens de la Côte Est sont mieux représentés et ont moins besoin de participer aux ECMA. La Francofête c'est vrai, répond à un besoin et donne des résultats. Un groupe comme Celtitude par exemple (Melissa Gallant, Pastelle et Emmanuelle LeBlanc), a été remarqué dans ce contexte et invité en France. Le désavantage de la Francofête, pour des artistes qui visent un marché mondial, c'est qu'on se limite aux marchés francophones. Or, certains groupes peuvent profiter d'une exposition à des marchés plus globaux. Le meilleur exemple qu'on puisse en donner est le groupe Barachois, dont le matériel dépasse largement le simple critère linguistique.

L'Association de la musique de la Côte Est a fait une place aux francophones au cours des dernières années, en créant entre autres une catégorie pour l'enregistrement francophone. On reconnaît cette initiative à sa juste valeur.

L'idée ici n'est pas de revendiquer une place automatique et réservée aux francophones au grand gala des ECMA. Ce serait enlever de la valeur à la participation de ceux qui devraient y être en vertu de leur mérite. L'idée, c'est de donner aux francophones la place qui leur revient et qu'ils méritent par leur travail et leur contribution à l'industrie musicale. Et s'il est vrai que la sélection des artistes lors de la soirée gala se doit d'être représentative de ce qui se fait dans l'industrie musicale de la Côte Est, et bien, il y a des ajustements à faire.

Jacinthe LAFOREST ★

La Voix
ACADIENNE

340, rue Court, C.P. 1420,
Summerside (Î.-P.-É.) C1N 4K2
Tél. : (902) 436-6005 ou 436-8988
Télé. : (902) 888-3976

Directrice générale :
MARCIA ENMAN

Comptabilité, préposée aux abonnements
et à la photocomposition :

GHISLAINE BÉRNARD

Rédactrice :

JACINTHE LAFOREST

Journaliste :

ANNIE RACINE

Préposée au montage :

JANINE ARSENAULT

Révisseuse :

NICOLE BRUNET

site Web :

<http://www.teleco.org/voix>

Courrier électronique :
lavoix@pei.sympatico.ca

OPSCOM

est notre agence nationale
au 1-800-2OPSCOM

APE = Fondation
Donation
Frémont, Inc.

membre

A

Audit Bureau of Circulations

ISSN 1195-5066

Sortez vos chandelles, c'est la Chandeleur!

Par Annie RACINE

La tradition ancienne de la quête de la Chandeleur se poursuit cette année encore. En effet, le samedi 3 et le dimanche 4 février prochain, les hommes, les femmes et les enfants passeront de maison en maison afin de récolter les dons de chacun pour les personnes démunies.

L'origine de la Chandeleur prend sa source dans l'histoire chrétienne alors que le 2 février, 40 jours après la naissance du Christ, était la date où la Vierge

Marie pouvait de nouveau réintroduire le Temple. À cette date, les chrétiens en profitaient aussi pour faire bénir leurs chandelles dont ils se servaient ensuite lors de certaines occasions. C'est là d'où vient le nom Chandeleur.

Le 2 février, c'est aussi le Jour de la marmotte. La marmotte, la plus célèbre Miss Météo, a le pouvoir de prédire cette journée, en voyant son ombre ou pas, s'il y aura encore six semaines d'hiver ou s'il se terminera bientôt. Si lors de cette journée, les gens se rendaient compte qu'ils avaient



minait avec des activités sociales.

Malheureusement, la tradition s'est perdue pendant la Deuxième Guerre mondiale et ce n'est que tout récemment qu'on a réussi à la faire renaître de ses cendres. En fait, c'est David Le Gallant, en 1995, qui a fait le nécessaire pour ramener cette fête à la vie pour venir en aide aux familles dans le besoin. Aujourd'hui, la fête est revenue à ce qu'elle était autrefois. La troupe de coureux est encore menée par un chef qui porte une canne avec un coq et qui connaît la façon de fêter la Chandeleur. Désormais, plusieurs équipes sont formées afin de pouvoir couvrir toutes les maisons de la région. Toute la communauté est invitée à courir la Chandeleur et à participer à sa façon.

Cette année, la Chandeleur sera courue le samedi 3 et le dimanche 4 février prochains. Le Comité organisateur de la Chandeleur et le Comité culturel de la région Évangéline ainsi que le Conseil scolaire-communautaire Évangéline participent à l'organisation de cette fête annuelle. Si vous désirez participer à la Chandeleur, vous pouvez téléphoner au Conseil scolaire-communautaire Évangéline au 854-2166. Pour plus d'informations ou encore pour voir des photos se rapportant à la célébration de cette fête, vous pouvez aller voir sur le site web du Musée acadien au www.teleco.org/museeacadien/francais/fetes/chand1.html. ★

La Voix
ACADIENNE

PRIX D'ABONNEMENT ANNUEL
30 \$* à l'Î.-P.-É
38 \$* à l'extérieur de l'Î.-P.-É
56 \$ aux États-Unis et outre-mer

*Ces prix incluent la TPS no R103001293

Nom _____
Adresse _____
Code postal _____

Veuillez adresser votre envoi à :

La Voix acadienne ltée
340, rue Court, C.P. 1420
Summerside (Î.-P.-É.) C1N 4K2
Tél.: (902) 436-6005 ou 436-8988 Fac. : 888-3976

Abonnez-vous dès aujourd'hui!

Les entrepreneurs touristiques se perfectionnent

Par Annie RACINE

Les 17 et 18 janvier derniers, au Musée acadien de Miscouche, différents acteurs de l'industrie touristique francophone de l'Île-du-Prince-Édouard se sont regroupés pour une session d'information et d'ateliers sur les façons de maximiser les installations offertes aux touristes.

Jérôme Landry, formateur envoyé par le Centre d'expertise et de consultation en tourisme (CECET), a donné la formation aux gens de la communauté acadienne et francophone de l'Île. « Le but de la formation est d'offrir aux communautés francophones canadiennes des outils pour développer des offres touristiques francophones. Pour ce faire, nous travaillons avec deux outils : le cédérom Avenues et Forfait-Net », explique Jérôme Landry.

« Nous voulons amener les communautés acadiennes et francophones à prendre conscience des réalités et des tendances de l'industrie touristique, mais aussi à identifier les éléments remarquables des communautés, ce qui les distingue les unes des autres », dit Jérôme Landry. Cet élément de distinction est très important pour s'assurer que le touriste ne trouve pas le circuit redondant. Il y a aussi plusieurs formes de tourisme qui peuvent être exploitées pour attirer les touristes : l'agro-tourisme, le tourisme d'aventure, de villégiature, religieux, maritime, culturel, industriel, de croisière, éco-tourisme et l'ethno-tourisme (qui consiste à s'habiller, manger, vivre pour



Réjeanne Arsenault, Jérôme Landry (l'animateur), France Fournier, Laurie et Jeanne LeBlanc, des participants de la session sur le tourisme regardent les logiciels sur la composition de forfaits.

s'imprégner d'une culture).

En plus d'apprendre comment rendre leurs entreprises plus compétitives, la vingtaine de personnes présentes ont aussi appris à faire des forfaits et à les commercialiser. Plusieurs des différents concepts ont été touchés en atelier afin d'apporter une dimension pratique à la théorie. Les participants ont créé des exemples de forfaits. « Nous voulions les amener à se questionner sur les avantages des forfaits, ce qu'ils peuvent offrir, la clientèle qu'ils visent et les forces de leur entreprise », remarque Jérôme Landry.

Ils ont aussi appris les différentes façons de faire la commercialisation d'un forfait, comme les grossistes en voyage, la vente par

l'entrepreneur lui-même et les ressources disponibles dont l'Internet. « On a aussi traité du professionnalisme dans l'entreprise. Il est essentiel de former les employés et d'offrir un service de qualité pour fidéliser sa clientèle », dit M. Landry.

Après la formation, il y aura un suivi et les gens qui ont participé à la formation auront comme mandat de diffuser l'information à la communauté. « Le défi et le but sont que la communauté acadienne et francophone de l'Île développe et commercialise elles-mêmes ses projets », conclut Jérôme Landry.

À la fin de la formation, les participants n'avaient que de bons mots pour ces sessions d'informa-

tions. « La formation était excellente. Cela nous a donné de bons exemples de forfaits et je pense que si certains pouvaient se réaliser, ce serait très bon pour la région », remarque Évangéline Gallant, propriétaire de Chez Évangéline. Cependant, elle ne serait pas prête cette année pour commencer ces forfaits, manquant d'infrastructure.

Léona Bernard, de la Maison Gaïa, y pensait depuis long temps. « J'y pensais, mais je ne savais pas comment faire de forfaits. Ce sera beaucoup plus facile avec la formation et les logiciels qui montrent comment faire et les différents types de forfaits. J'ai aussi compris l'importance

d'avoir des partenaires », explique Léona Bernard. Pour elle, les forfaits ne sont pas vraiment nécessaires pendant l'été, la saison forte. « Mais je pense faire des forfaits pour le mois de septembre. J'ai déjà quelques partenaires qui se montrent intéressés. Les forfaits s'adresseraient en particulier aux professeurs et ils pourraient bénéficier d'activités sociales. Mais rien n'est encore défini », dit-elle.

Parmi les Insulaires, Laurie et Jeanne LeBlanc de Cap-Pelé au Nouveau-Brunswick. « Nous avons raté la formation au Nouveau-Brunswick et ils nous ont accueillis à l'Île », explique Laurie LeBlanc. Le couple de Cap-Pelé est propriétaire du camping Plage Gagnon. « Nous avons commencé à faire des forfaits l'an passé et nous sommes venus pour savoir si ce que nous faisons est bien et comment l'améliorer », avoue Jeanne LeBlanc. « Nous avons trouvé que pour un gars de l'extérieur, Jérôme Landry connaissait bien la région. La formation va nous aider à continuer nos forfaits et à les améliorer. Nous avons aussi des désirs de partenariats avec l'Île », conclut Laurie LeBlanc. En venant ici pour la formation, ils ont découvert les Acadiens de l'Île et désormais, ils promettent d'envoyer les touristes dans les régions francophones plutôt qu'à Cavendish. En plus de rapprocher les acteurs du tourisme insulaire, la formation a donc aussi permis de créer un contact avec le Nouveau-Brunswick. ★

Connaissez vos finances personnelles Faites le avant le 2 mars

Par Richard HARVEY

Nous nous retrouvons encore une fois à considérer le temps qu'il nous reste à faire de contributions à nos REÉRS pour l'année 2000. En effet il y a que 36 jours avant la date limite, si vous faites vos dépôts avant minuit le 1^{er} mars vous pourrez déduire ces cotisations contre votre revenu de l'année dernière. Pour être en mesure de choisir des produits financiers qui répondront à vos besoins et à votre tolérance aux risques, il est important de faire un inventaire de votre portfolio le plus détaillé que possible. Vous allez peut-être trouver des produits comme des dépôts à terme, des obligations de gouvernements, des fonds mutuels, etc., dans votre compte REÉER. Maintenant la prochaine étape consiste à établir une stratégie qui est faite juste pour répondre à votre style en tenant compte de vos objectifs et non pas basée sur des critères énumérés dans un dépliant de vente ou de marketing que l'on retrouve dans les salles d'attente des institutions financières. Votre conseiller financier devrait vous connaître suffisamment pour vous donner des recommandations bien spécifiques de



façon régulière en considérant les changements économiques qui peuvent changer si rapidement.

Nous entendons parfois des investisseurs qui se plaignent du travail d'administration qui est requis pour gérer leurs REÉRS, surtout s'ils ont des investissements avec plusieurs institutions. Il y a une solution simple à leur disposition, il s'agit d'ouvrir un REÉER autogéré. Cette structure permet aux investisseurs d'avoir un seul compte qui contient tous les différents produits financiers. Les institutions qui offrent ces comptes vous donneront des sommaires au moins deux fois par année indiquant le total des valeurs marchandes, le pourcentage des biens investis à l'étranger et toutes les activités faites durant les derniers six mois.

Il est encore temps de rencontrer un conseiller qualifié pour évaluer votre situation en détail y compris l'établissement de stratégies personnalisées.

Richard Harvey, CFP, CLU, CH.F.C. est un Conseiller financier agréé pour Richard P. Harvey et Associés Ltée. et un représentant de la firme Placements Manuvie Internationale Ltée. Vous êtes invités à soumettre vos questions par courrier électronique à richard@richardpharvey.com ou par télécopieur au (902) 888-2746 et M. Harvey répondra à vos questions dans une des prochaines chroniques. ★

Bonne occasion d'affaires

(J.L.) Les 19 et 20 janvier à Ch'town, les artisans et les fabricants de souvenirs de l'Île-du-Prince-Édouard étaient invités à venir présenter leurs produits à plus de 150 acheteurs principalement de l'Île mais aussi des autres Provinces maritimes. Parmi les quelque 60 artisans et manufacturiers, on trouvait Alvina Bernard, les Créations Louise Comeau, À Point Boutique, Denise Arsenault de Atlantic Isle Gourmet Pasta et quelques autres, qui se sont dits enchantés de leur participation. Selon Gerald Arsenault, agent de développement à Entreprise PEI, c'est la première fois qu'on organise un tel Salon, pour répondre à une critique formulée régulièrement : on trouve qu'il y a trop de produits fabriqués en Asie et ailleurs, dans les boutiques de l'Île. « On voulait donner la chance à nos acheteurs et à nos artisans d'avoir le meilleur choix, avant le Salon de Halifax qui a lieu en février. ★



PROROGATION DE LA PÉRIODE D'OBSERVATIONS

Canada

Le CRTC proroge la date de la période d'observations pour trois avis publics émis en décembre invitant le public à se prononcer sur un projet d'ordonnance d'exemption de licence pour les petits systèmes de câblodistribution, une approche régionale pour l'attribution de licences aux entreprises de câblodistribution, et l'examen de certains aspects de la réglementation des entreprises de câblodistribution. Vos observations écrites sur les sujets et questions abordées dans les avis doivent maintenant être reçues par le CRTC au plus tard le **31 janvier 2001**. Pour plus d'information: **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Documents de référence : Avis publics CRTC 2000-162, 2000-162-1, 2000-163, 2000-163-1, 2000-164 et 2000-164-1.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Les ancêtres de Gilles Lapierre sont partis de la grande terre, et c'est une chance pour nous



Gilles Lapierre a donné un récital à la bonne franquette vendredi au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean. Il était accompagné de Melissa Gallant au violon, de Philippe LeBlanc au piano et de Rémi Arsenault à la basse, qu'on voit sur la photo. Michael Pendergast s'est joint au groupe avec son accordéon, pour compléter l'ensemble.

Par Jacinthe LAFOREST

Gilles Lapierre est un nom qu'on entendra souvent à partir de maintenant. Le chanteur, qui est aussi auteur compositeur, a lancé au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean un disque qui représente une pierre d'ancrage dans sa carrière qui dure depuis 31 ans.

«Je suis natif de Belle Anse aux Îles de la Madeleine» dit-il, comme si dans cette phrase était contenue

tout ce qu'on avait besoin de savoir sur lui. Et c'est presque le cas, quand on connaît le canton. «C'est un canton reconnu pour ses chanteurs, ses musiciens, ses accordéonistes, les chanteurs de veillée. Moi, mon grand-père John LeBlanc était le chanteur attiré des veillées. Il chantait dans les mariages. Il était invité partout et il en connaissait des chansons. Même que lorsque le père Anselme Chiasson est venu aux Îles, il a

recueilli pas mal de chansons auprès de mon grand-père. La musique traditionnelle, c'est ça qui est mes racines. J'aurais pas pu faire autre chose» raconte le Madelinot, quelques heures avant le début de son spectacle intime et chaleureux dans Le Bayou, le vendredi 19 janvier.

Gilles Lapierre a ses racines dans la musique traditionnelle mais il a tout de même déserté ce style à certains moments. «Quand j'avais dans les 18 ans, j'ai joué du commercial. J'étais le batteur du groupe Loup Noir, le premier groupe qui est sorti des Îles pour aller faire des tournées de huit ou neuf mois sur la route. C'était dans les années 1974. Au Québec dans ce temps-là, il y avait un palmarès des 70 meilleurs orchestres. En un rien de temps, on est passé de la 70^e place à un place dans les 20 premiers». Et juste pour ajouter un peu à l'histoire, qui d'autres croyez-vous, jouaient dans ce groupe des Loups Noirs? Réal Longuepée et Henri-Paul Bénard, deux membres du vénéré groupe Suroît. Gilles Lapierre a aussi fait du blues, du jazz, un peu de tout finalement.

L'homme ne tient pas en place. Si on lui dit qu'il en a fait des choses, il répond tout bonnement: «La vie est trop courte pour rester assis à regarder la lune».

C'est cette urgence de vivre qui l'a poussé, en 1992, à faire un premier enregistrement. «Je me suis levé un matin et je me suis mis à penser que ce serait terrible si je mourrais demain... toutes les chansons que j'ai reçues de mon grand-père et des membres de ma famille seraient peut-être perdues à jamais. Alors, je les ai enregistrées sur cassette».

Le nouveau disque, intitulé, il faut bien le dire «Ils sont partis de la grande terre», n'a pas été pensé de la même façon. Il s'agissait pour Gilles Lapierre d'un moyen de s'affirmer dans sa carrière solo. «J'ai fait l'enregistrement au studio Baobab à Mont-Carmel. J'avais entendu parler du studio et de l'ingénieur de son qui y travaille, James Carrier. Je suis allé voir, j'ai bien aimé l'atmosphère, et j'ai choisi d'aller là. Je vis à l'Île depuis quatre ans, alors, c'est chez moi. C'est beaucoup moins cher qu'aller à Montréal. Et je voulais un cachet, un son traditionnel pour

mon disque. Et je l'ai trouvé». Au studio Baobab, il a eu le loisir de travailler avec des musiciens locaux, dont entre autres Bertrand Desraspe, Rémi Arsenault, Jacques Arsenault, Michael Pendergast, Jeannita Bernard et Sylvie Toupin.

Le disque comprend 14 pièces, des chansons traditionnelles aux arrangements originaux, mais aussi des chansons traditionnelles originales. «C'est pas facile d'écrire la tradition». La chanson titre de l'album, «Ils sont partis de la grande terre» est une des chansons originales du disque.

Les gens qui prennent le bateau pour les Îles de la Madeleine l'été voient souvent Gilles Lapierre dans le salon bar, où il divertit les passagers. Il fait la navette entre l'Île et les Îles depuis 10 ans, le troubadour. C'est d'ailleurs au cours d'un de ces trajets qu'on lui a proposé de jouer dans le groupe Clapotis, dont le violoneux Bertrand Desraspe est membre. «Il m'a dit qu'il leur manquait un musicien pour une tournée en France et m'a offert de me joindre à eux. Je fais partie de groupe depuis ce temps-là». Ce printemps, Clapotis s'en va à la Foire de Rouen: 40 spectacles en 10 jours. ★

De la formation est offerte aux jeunes en vue du Gala jeunesse



Les jeunes artistes inscrits au Gala jeunesse ont profité d'un atelier sur le métier de l'artiste animé par Hélène et Albert, membres du fameux groupe Barachois.

Les sessions de formation pour les jeunes inscrits au Gala jeunesse ont commencé. Dès la fin de semaine du 7 janvier, la danseuse native de Summerside, Ellen MacPhee, est venue donner des ateliers d'initiation à la danse écossaise. De plus, Gary Gallant a animé un atelier de composition de chansons avec un groupe de la région Évangéline. En fin de semaine dernière a eu lieu de la formation pour les jeunes violoneux de la région Évangéline avec Ber-

trand Déraspe des Îles-de-la-Madeleine. Cette semaine, Rémi Arsenault travaillait avec des jeunes la guitare acoustique et la basse et Louis St-André faisait la pré-mise en scène avec Sylvie Toupin.

Le Gala Jeunesse de la Fédération culturelle et de Jeunesse Acadienne aura lieu le 11 mars, au théâtre Jubilee dans le cadre de l'ouverture officielle de la Semaine de la francophonie. Il est rendu possible grâce à l'appui du

Gouvernement du Québec (Entente Québec-Î.-P.-É.), du gouvernement de l'Île (Programme de développement culturel acadien), du ministère de Patrimoine canadien (Programmes d'appui aux langues officielles), de la Division des Affaires francophones, de la Caisse populaire Évangéline, de la Société de développement de la Baie acadienne, de Maritime Electric, de Island Tel, Le Village de l'Acadie, Seamans Beverages et de Cavendish Farms. ★

Quatre expositions ouvrent dimanche au CAC

Le public est invité au vernissage de quatre expositions d'hiver de la Galerie et au Musée d'art du Centre de la Confédération, le dimanche 28 janvier à 14 heures. «E. Nancy Stevens: En transit», sera présenté jusqu'au 25 mars. Cette série d'œuvres de la peintre de la Nouvelle-Écosse, comprend huit grandes toiles géométriques abstraites, dix œuvres plus petites dont cinq sont très figuratives et enfin cinq représentations abstraites d'intérieurs. Jusqu'au 29 avril, on verra «Ted Godwin: les années tartan, 1967-1976». «Princesses indiennes et cow-girls», sera présenté du 21 janvier au 13 mai. Cette exposition de photographies, des cartes postales, de calendriers et d'objets datant d'après la Première Guerre mondiale. La septième exposition-concours du grand jardin du Golfe met en vedette les œuvres d'une trentaine d'artistes de l'Île-du-Prince-Édouard qui seront en montre du 28 janvier au 25 mars. «Points d'accès» présente une sélection éclectique d'œuvres en deux et en trois dimensions tirées de la collection permanente (dans la Promenade, jusqu'au 22 avril). ★

CRTC



PROROGATION DE LA PÉRIODE D'OBSERVATIONS

Le CRTC proroge la date d'observations pour l'avis public 2000-165 émis en décembre ayant trait à sa position à l'égard de la propriété mixte de services de câblodistribution et de services facultatifs. Vos commentaires doivent maintenant parvenir au CRTC au plus tard le 9 février 2001. Suivra une seconde étape, écrite cette fois, et permettant à toute partie de déposer une réplique aux observations déposées auprès du CRTC au cours de la première étape. Le CRTC acceptera désormais toutes les répliques reçues au plus tard le 12 mars 2001. Pour plus d'information: 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Documents de référence: Avis publics CRTC 2000-165 et 2000-165-1.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Canada

The MIKADO : lorsque l'opéra devient léger

Par **Jacinte LAFOREST**

A Community Theatre (ACT) présente cet hiver sa troisième production tirée du répertoire de Gilbert & Sullivan, intitulée The MIKADO.

«C'est un opéra très léger. Les paroles ne sont pas sérieuses et l'histoire n'a pas grand bon sens» dit d'entrée de jeu Monique Lafontaine, qui est l'une des quelque 30 choristes de la production.

En gros, l'histoire se déroule dans de Titipu, où les lois du MIKADO s'appliquent. Le MIKADO, c'est ni plus ni moins qu'un empereur. Dans ce royaume du Titipu, il est interdit de flirter, sous peine de mort par décapitation. Or le tailleur de la ville, Ko-Ko, est pris à flirter et est condamné à mort de la façon qu'il se doit. Or, au temps où il devait être exécuté, il n'y avait pas de bourreau. On a donc décidé de promouvoir Ko-Ko au poste prestigieux de bourreau : il ne peut exécuter personne tant qu'il ne se sera pas exécuté lui-même.

Un an plus tard, toujours pas d'exécution. Or, les nobles de la ville commencent à s'inquiéter. On menace de retirer la Titipu le statut de ville, et de désenoblir tous les nobles, ainsi de suite.

The MIKADO comprend neuf personnages principaux, un orchestre d'environ 20 musiciens et un chœur d'une trentaine de personnes.

«C'est une grosse production» affirme Mme Lafontaine qui, en plus d'être dans la chorale, est aussi responsable de la publicité pour la pièce et directrice artistique intérimaire de la troupe depuis trois mois.

Monique Lafontaine s'intéresse au théâtre depuis longtemps. «Il n'y a plus de théâtre en français à Charlottetown alors pour faire du théâtre, je me suis tournée vers la communauté anglophone.



René Hurtubise et Monique Lafontaine font partie de la distribution de la nouvelle production de la troupe communautaire ACT, THE MIKADO, qui sera présentée le 27 janvier à Summerside et les 1^{er}, 2 et 3 février à Charlottetown.

Être sur scène, c'est vraiment trippant. On devient quelqu'un d'autre, on met une autre peau, on essaie une autre personnalité le temps de quelques heures, on vit aussi des émotions qu'on ne vit pas nécessairement dans sa vie

de tous les jours. Et puis, dans une troupe de théâtre, il se crée toujours un contact spécial, pas seulement entre les comédiens mais aussi avec toute l'équipe technique. Je participe à d'autres activités de groupe mais c'est seulement

dans une troupe de théâtre que je vis cela».

Il faut que les récompenses soient grandes car monter une production de l'ampleur de The MIKADO demande énormément de travail. «On a commencé l'automne dernier à répéter une fois par semaine. Maintenant, on répète toutes les fins de semaine, à raison de cinq ou sept heures par jour, et parfois les soirs de semaine».

Monique Lafontaine n'est pas la seule francophone dans cette pièce. René Hurtubise de Kensington est également de la distribution, dans l'un des neuf rôles principaux. «Je joue le rôle de Pish-Tush, l'un des nobles du royaume de Titipu. Ce n'est pas un gros rôle mais c'est un rôle très musical, ce qui me convient parfaitement, car c'est vraiment pour la musique que je fais du théâtre». René Hurtubise a une voix de basse, à la frontière du bariton. «Je suis un mordu d'opéra. J'écoute les opéras du Met tous les samedis après-midi à la Chaîne culturelle».

Les oeuvres de Gilbert & Sullivan sont difficiles à cantonner dans un style précis. «Dans un opéra, l'action principale est avancée par la chanson. Dans un musical, les chansons ne font pas progresser l'action, elles servent à exprimer des états d'âme. Dans le premier acte de The MIKADO, l'action est beaucoup avancée dans les chansons. Dans le deuxième acte, c'est le contraire. On pourrait enlever toutes les chansons et on ne perdrait rien de l'histoire» explique-t-il.

Afin d'augmenter l'authenticité de la pièce, les comédiens ont dû prendre des cours de tenue japonaise, comment se servir d'un éventail pour cacher ses dents quand on rit, comment tourner la tête sur un certain angle, comment marcher à partir des genoux.

Monique Lafontaine précise aussi que chaque directeur qui s'attaque au répertoire de Gilbert & Sullivan y met sa touche personnelle, en modifiant les paroles des chansons, etc. C'est à surveiller. La pièce est présentée en anglais, au théâtre Jubilee le 27 janvier (888-2500 pour les billets) et les 1^{er}, 2 et 3 février sur la scène principale du Centre des arts de la Confédération (566-1267 pour réservations). ★

ecma 2001
Artiste de l'Année



Commandité par
The Guardian

Votez pour votre artiste préféré de l'année:

- Julian Austin
- The Fables
- Kilt
- Natalie MacMaster
- Matt Minglewood

Composez le 1-900-870-3262

Appelez avant 17 heures le 3 février 2001. 99 cents par appel.

www.ecma.ca

Nous sauvons des vies!

Le capitaine Bruno Castonguay coordonne les secours aériens pour les Forces canadiennes. Lui, ses collègues et partenaires aident des Canadiens en danger. Ils peuvent intervenir en tout temps dans des situations d'urgence, sur terre ou sur mer, afin d'aider à sauver des vies. Ce n'est qu'un parmi les centaines de services offerts par le gouvernement du Canada.

Pour plus d'information sur les services du gouvernement :

- rendez-vous au **Centre d'accès Service Canada** le plus près
 - visitez le www.canada.gc.ca
 - ou appelez au **1 800 O-Canada (1 800 622-6232)**
- Téléscripteur / ATME : 1 800 465-7735

Canada



VOUS ENVISAGEZ DE faire des affaires À L'ÉTRANGER?



ALORS, NOUS VOUS INVITONS À PARTICIPER À UNE...

SÉANCE D'INFORMATION

Le jeudi 6 février 2001
de 8 h 30 à 14 h 30
à l'hôtel Best Western de Charlottetown
Salle Stanhope

Les entreprises canadiennes font affaire avec des acheteurs de partout dans le monde. Alors, pourquoi pas la vôtre? Vous avez accès à des services vous permettant d'en apprendre plus long sur les contrats financés par les Institutions financières internationales (IFI) et les organismes des Nations Unies, ainsi que de soumissionner pour ces contrats.

La séance d'information vous aidera à mieux comprendre le fonctionnement des organismes suivants :

- l'unité des institutions financières du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, un organisme de liaison pour les affaires financées par les IFI;
- la Corporation commerciale canadienne, un organisme de vente à l'exportation qui peut aider les petites entreprises peu connues à l'échelle mondiale à conclure et à conserver des contrats;
- l'Agence canadienne de développement international (ACDI), un organisme fédéral qui finance des programmes et des projets de développement international.

La séance sera coordonnée par l'Équipe Commerce Î.-P.-É.

Frais d'inscription : 25 \$
Prière de se préinscrire
avant le 2 février 2001.
Personne-ressource : Sheila Corcoran,
APECA Î.-P.-É. et Tourisme
Tél. : 566-7407 ou
1-800-871-2596 (sans frais)
Courriel : scorcora@acoa-apeca.gc.ca



Contrat de production de marijuana aux fins de recherche

Un marché concurrentiel de cinq ans, d'une valeur 5 751 250 dollars a été adjugé à Prairie Plant Système Inc. de Saskatoon en Sask. afin de

fournir à Santé Canada, à un prix abordable, une source fiable de marijuana de qualité normalisée pour répondre aux besoins dans les domaines de la recherche et de la médecine.

Le Canada fait ainsi preuve de compassion en permettant aux personnes qui souffrent de maladies graves et débilitantes de faire usage de marijuana. Cette marijuana sera distribuée aux participants à des programmes de recherche structurés ainsi qu'aux Canadiens et aux Canadiennes ayant obtenu une exemption pour des raisons médicales qui acceptent de fournir l'information au ministère de la Santé à des fins de contrôle et de recherche.

Conformément au marché, Prairie Plante Système Inc. montera les installations à Flin Flon au Manitoba. Le travail comprendra : la culture et le séchage des plantes; l'exécution d'analyses de laboratoire tout au long du cycle de vie des plantes; la fabrication et le stockage de cigarettes de marijuana et de produits en vrac; la distribution de marijuana aux récipiendaires autorisés par Santé Canada. Une partie du travail sera également effectuée au siège social de l'entreprise, à Saskatoon en Saskatchewan. ★

EN FRANÇAIS... BIEN SÛR!

ACTIFS et FIERES

L'ACELF offrira le trophée Actifs et fiers à l'école qui, en partenariat avec sa communauté, aura soumis et réalisé la programmation la plus complète et originale dans le cadre de la Semaine nationale de la francophonie (du 11 au 25 mars 2001).

Date limite pour déposer les candidatures : 1^{er} mars 2001

Site Internet: www.acef.ca/snf
Courriel: snf@acef.ca
Téléphone: (418) 681-4661

Examen
de la Loi sur les
transports au Canada



Canada
Transportation
Act Review

AVIS

Forum du Comité d'examen de la Loi sur les transports au Canada à Charlottetown le 5 février

L'Examen de la Loi sur les transports au Canada (LTC) est maintenant bien amorcé et une lettre d'appel a été envoyée en vue d'obtenir des mémoires sur les questions qui relèvent du mandat du Comité d'examen. Le Comité a invité les parties intéressées à soumettre leurs idées, commentaires ou propositions au sujet de la Loi et de toute autre loi concernant la réglementation économique des modes de transport au Canada.

Afin de donner aux parties intéressées toutes les occasions possibles d'exprimer leurs préoccupations et de présenter leurs points de vue sur les questions qui relèvent du mandat du Comité, des consultations et des forums se tiendront dans l'ensemble des provinces et territoires.

Le Comité d'examen sera à Charlottetown le 5 février 2001. Les parties intéressées qui veulent faire une présentation orale sont invitées à communiquer avec le Secrétariat de l'Examen de la LTC par courriel à info@reviewcta-examenltc.gc.ca ou par téléphone au (613) 993-8019.

Pour de plus amples renseignements sur l'Examen de la LTC et l'horaire des forums, veuillez visiter notre site Web à www.reviewcta-examenltc.gc.ca.

Brian Flemming
Président

Canada



Carrière 2001

Société éducative
Île-du-Prince-Édouard

Cours de préparation à l'emploi

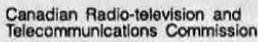
La Société éducative de l'Î.-P.-É., en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada, invite toute personne qui aimerait améliorer ses chances à se trouver de l'emploi à participer à une formation spécialisée. Cette formation placera l'emphase sur l'informatique et comprendra des volets en langues française et anglaise et en compétences d'employabilité. Elle sera d'une durée de 10 semaines suivie de 2 semaines de stage. Carrière 2001 commence le lundi 12 février 2001.

Les personnes qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi peuvent obtenir des fonds pour aider à défrayer les frais de scolarité de ce programme en s'inscrivant auprès d'un conseiller ou d'une conseillère au ministère de Développement des ressources humaines Canada. Elles peuvent aussi continuer de recevoir leurs chèques de chômage tout en retournant aux études.

Toute personne intéressée est priée de s'informer auprès de Colette Aucoin en composant le 854-7277

CRTC **AVIS PUBLIC DU CRTC** **Canada**

1. L'ENSEMBLE DU CANADA STAR CHOICE TELEVISION NETWORK demande l'autorisation de modifier la licence de l'entreprise nationale de distribution par satellite de radiodiffusion directe afin de permettre à l'entreprise de desservir des immeubles à logements multiples, comme des condominiums et des tours d'habitation, par l'utilisation d'une gamme de techniques incluant des lignes terrestres. EXAMEN DE LA DEMANDE: 50, ch. Burnhamthorpe O., 10^e étage, Mississauga (Ont.). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Vous pouvez également soumettre votre intervention par fax au (819) 994-0218 ou par courriel au : procedure@crtc.gc.ca. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **15 février 2001** et **DOIVENT** inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Pour plus d'information: **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence: Avis public CRTC 2001-6.

 Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes  Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Commission des accidents de travail
de l'Île-du-Prince-Édouard

**Invitation
aux travailleurs
de l'Île-du-Prince-Édouard**

Les travailleurs de l'Île-du-Prince-Édouard sont invités à participer à des groupes de discussion, au début du mois de février, traitant des tendances et des forces qui auront une incidence sur la Commission des accidents de travail de l'Île-du-Prince-Édouard au cours des 3 à 5 prochaines années.

La rétroaction et les points de vue offerts par les travailleurs serviront à l'élaboration d'un plan stratégique pour la Commission des accidents de travail de l'Î.-P.-É.

Celles et ceux qui sont intéressés à y prendre part sont priés de communiquer avec Judy Tassell, coordonnatrice du projet de planification stratégique, d'ici le 30 janvier 2001:

Téléphone: (902) 368-5688 Courriel : jgtassell@wcb.pe.ca
1-800-237-5049

S'il y a plus d'intéressés que de places disponibles pour les groupes de discussion, les participantes et participants seront choisis au hasard de manière à obtenir un échantillonnage représentatif de l'ensemble de la main-d'oeuvre de la province.



INVITATION



**Assemblée générale extraordinaire
La Société Saint-Thomas-d'Aquin
et le Centre J.-Henri-Blanchard**

Le Bureau de direction de la SSTA invite tous les membres de la Société Saint-Thomas-d'Aquin et du Centre J.-Henri-Blanchard à une assemblée générale extraordinaire

le jeudi 25 janvier 2001, à 19 h 30, au Musée acadien à Miscouche

Cette rencontre a pour but de discuter de l'avenir du Centre J.-Henri-Blanchard dû à l'ouverture prochaine du nouveau centre scolaire-communautaire de Summerside et des environs qui abritera la communauté francophone de Summerside et les organismes francophones provinciaux.

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture de la convocation
4. Résolution du Centre J.-Henri-Blanchard ltée
5. Alternatives quant au futur du Centre J.-Henri-Blanchard
 - a) Mise en contexte
 - b) Présentation des deux alternatives retenues par le conseil d'administration
 - c) Discussion

Pour vous inscrire, veuillez appeler à la SSTA au **902-436-4881** ou à l'un des comités régionaux:

- La Belle-Alliance: **888-1681**
- Conseil acadien de Rustico: **963-3252**
- Carrefour de l'Isle-Saint-Jean: **368-1895**
- Comité Rév. S.-E.-Perrey: **882-0475**
- Conseil scolaire-communautaire Évangéline: **854-2166**

PRODUITS ET SERVICES CONÇUS POUR FAVORISER LA RÉUSSITE DE VOTRE ENTREPRISE

APECA : Services aux entreprises

Le monde est à votre portée... Tendez la main!

Pour Catherine Karnes Munn, la leçon est d'une valeur inestimable : les entrepreneurs qui veulent faire affaire dans le monde entier et voir plus loin que le bout de leur nez doivent employer les grands moyens.

Pendant des années, la propriétaire de la collection d'objets d'artisanat qui porte son nom a produit, entre autres articles cadeaux, des gravures encadrées en nombre limité qu'elle vendait partout dans les Maritimes. Mais malgré tous ses efforts, elle n'avait jamais réussi à percer sur le marché de la Nouvelle-Angleterre. Pourtant, Pat Karnes, son frère et directeur général de l'entreprise, était persuadé qu'il existait dans cette région un solide marché pour ce genre d'articles cadeaux.

« Je savais que les objets d'artisanat de Catherine se vendraient comme de petits pains chauds en Nouvelle-Angleterre, explique Pat. Nous n'obtenions simplement pas les résultats escomptés. Il fallait se montrer un peu plus dynamiques. »

Aujourd'hui, la collection Karnes Munn se vend très bien dans nombre de salons professionnels organisés chaque année aux États-Unis, et les recettes ainsi générées sont bien supérieures à toutes les attentes. En outre, ses articles se vendent dans environ 1 600 points de vente dans toute l'Amérique du Nord.

Pour l'ambitieuse artiste, la première étape comportait un changement radical d'attitude. « J'ai compris, explique-t-elle, que pour vendre aux États-Unis, je devais m'engager totalement et méthodiquement. » Par la suite, elle a dû trouver l'aide à l'exportation appropriée afin de rendre ses produits accessibles à de nouveaux acheteurs potentiels. C'est à ce moment qu'elle a entendu parler du projet de l'agence Atlantic Tradewinds de Boston. Le projet aide les entrepreneurs du Canada atlantique à mettre en marché leurs articles cadeaux et leurs objets d'artisanat dans les États du Nord-Est des États-Unis, par l'entremise de

l'Entente de COOPÉRATION Canada - provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur, à laquelle participe l'APECA.

« L'agence nous aide à trouver des représentants des ventes qui ont vraiment foi en nos produits; le reste, comme on dit, c'est du gâteau. Toutefois, pour faire son entrée sur les marchés internationaux, il faut faire un effort sérieux et constant, et il est essentiel de savoir où obtenir de l'aide. »

La quantité d'information, d'outils et de services mis à la disposition des exportateurs augmente chaque jour. En faisant appel aux bons services au bon moment, on améliore ses chances de réussir. Toutefois, le seul numéro dont on a besoin pour commencer, c'est celui du Centre de services aux entreprises du Canada le plus près de chez soi.

« Grâce à l'exportation, tout un monde de nouvelles possibilités s'ouvre à nous, explique Catherine en terminant. Les États-Unis sont juste à côté; comment peut-on ne pas vouloir en profiter? »

L'APECA est le partenaire fédéral pour la gestion du réseau Canada - Île-du-Prince-Édouard de services aux entreprises.

1-800-668-1010
www.rcsec.org/pe/



Agence de
promotion économique
du Canada atlantique

Atlantic Canada
Opportunities
Agency

Canada

Avis public

Numéros de téléphone

Répartition des chasse-neige et conditions routières

Entretien - Comté de Queens	
Charlottetown (standard)	368-4750
Ligne d'accès direct au répartiteur des chasse-neige	368-4770
Entretien - Comté de Prince	
Summerside (standard)	888-8271
Ligne d'accès direct au répartiteur des chasse-neige	888-8275
Entretien - Comté de Kings	
Georgetown (standard)	652-8969
Ligne d'accès direct au répartiteur des chasse-neige	652-8960

www.gov.pe.ca



Le ministre,
Don MacKinnon
Transports et
Travaux publics

Avis public

Le ministère des Transports et des Travaux publics demande la collaboration du public en ce qui concerne ses travaux d'entretien des routes durant les mois d'hiver, particulièrement en ce qui a trait aux trois domaines mentionnés ci-dessous.

1. Dépôt de neige sur les routes

L'article 44(2) de la Roads Act comporte le texte suivant :

« Nul ne doit déposer, placer ni empiler de la neige ou de la glace sur une partie de la voie publique de sorte que cela entrave la circulation, nuise à l'entretien des routes ou constitue un risque d'accident. »

2. Stationnement

L'article 45 de la Roads Act comporte le texte suivant :

« Nul ne doit garer ni laisser un véhicule sur une partie d'une voie d'accès publique, avec ou sans occupant à bord, de sorte que cela nuise à la conduite d'un véhicule ou au fonctionnement d'équipement sur la route. »

3. Boîtes aux lettres, boîtes à journaux et clôtures

Les boîtes à lettres, les boîtes à journaux, les clôtures et panneaux indicateurs ou autres objets du genre peuvent être endommagés par les chasse-neige. Le temps est venu de retirer ces objets des voies d'accès publiques et de prendre des mesures afin de réduire le risque de dommages causés aux clôtures.

Les poteaux de bois, de métal ou de béton de grande taille utilisés afin de supporter les boîtes à lettres peuvent endommager les chasse-neige et constituent un risque d'accident. Les personnes disposant de tels poteaux s'exposent à la possibilité de poursuites pour dommage à la propriété d'autrui.

Le ministère des Transports et des Travaux publics avise les gens qu'aucune suite ne sera donnée aux réclamations pour dommages à la propriété occasionnés à la suite du traitement normal de la neige et de l'eau. La collaboration du public à cet égard sera d'un grand appui au ministère qui s'efforce de bien le servir.

www.gov.pe.ca



Le ministre,
Don MacKinnon
Transports et
Travaux publics

La cause Montfort va bientôt être entendue

Par Annie RACINE

Ce qui n'était au départ qu'une querelle entre le gouvernement de Mike Harris et l'hôpital de Montfort en Ontario est en train de devenir une cause d'envergure nationale. Après quatre ans de bataille, les deux parties arrivent à une nouvelle étape.

Rappelons les faits. En février 1997, la Commission de restructuration des services de santé de l'Ontario avait recommandé la fermeture du seul hôpital francophone d'importance à l'ouest du Québec. La Commission en était venue à cette décision après que le ministère de la santé de l'Ontario lui ait confié le mandat de restructurer les services

de santé dans la province.

Cet hôpital, fondé en 1953 par la communauté religieuse Les Filles de la Sagesse, est le symbole de la communauté franco-ontarienne regroupée dans l'est d'Ottawa et dans les villes et villages avoisinants. Une grosse proportion de Franco-Ontariens de cette région y sont nés.

Pour sauver l'hôpital, on lance S.O.S. Montfort, dont Gisèle Lalonde est la porte-parole. On mobilise la population et on demande à Lucien Bouchard et à Jean Chrétien d'intervenir pour sauver Montfort. Mike Harris continue de soutenir que la décision est purement d'ordre économique et médical et non politique. Le 22 mars, environ 10 000 personnes manifestent pour sauver l'hôpi-

tal de Montfort. En plus d'être un hôpital conventionnel, Montfort est aussi un centre de formation des professionnels dans le domaine de la santé.

La mobilisation fonctionne un peu, on ne ferme pas Montfort, mais on fait des coupures tellement importantes qu'il n'y a plus suffisamment de lits pour permettre aux nouveaux médecins d'exercer. À la fin du mois de juillet 1998, on dépose une requête au tribunal. La cause devait être entendue à l'automne 1998 et elle est finalement reportée au mois de janvier 1999.

Finalement, après des mois de bataille, le 29 novembre 1999, les juges de la Cour supérieure ontarienne rendent leur jugement et donnent raison à Montfort. Ils statuent que la restructuration porte atteinte aux droits constitutionnels de la minorité franco-ontarienne. Selon leur jugement qui pourrait faire jurisprudence, l'hôpital est un outil essentiel à la survie et à l'épanouissement de la minorité franco-ontarienne.

Mais ce n'est pas fini. Au mois de décembre, le gouvernement de Mike Harris porte la cause en appel parce que selon lui, la Constitution ne va pas aussi loin pour protéger les minorités de langues officielles. Ce jugement empêcherait le gouvernement de prendre ses propres décisions.

La Cour d'appel accepte la demande d'appel et chaque partie est invitée à déposer ses arguments. Le gouvernement fédéral a choisi de prétendre qu'il n'est pas responsable dans le cas de l'assimilation des francophones de sa province. Selon lui, la Constitution n'oblige pas le gouvernement à garantir des services en français dans ses hôpitaux. La seule obligation concerne l'éducation dans la langue de la minorité de langues officielles.

De l'autre côté, la Commission aux langues officielles a obtenu avant Noël le droit d'intervenir dans l'appel. Selon elle, les questions de droits publics et l'application de principes constitutionnels et de droits linguistiques donnent un caractère national au dossier. Leur mémoire porte sur l'importance des institutions dans la vitalité et l'épanouissement des communautés minoritaires.

Le 8 janvier dernier, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada a elle aussi déposé son mémoire concernant la cause de l'hôpital de Montfort. En tant que représentant des francophones, Acadiens et Acadiennes, l'organisme considère Montfort comme une institution importante, tant pour les Franco-Ontariens que pour les francophones hors Québec, au niveau du centre hospitalier.

À n'en pas douter, la cause de Montfort fera encore parler d'elle dans les semaines à venir puisque l'audition de la cause a été fixée à la semaine du 5 mars. La décision qui sera prise pourrait avoir un effet au niveau national. Reste à savoir si la cause sera portée plus loin. ★



Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard

Comité permanent des Affaires communautaires et de l'Expansion économique

AUDIENCES PUBLIQUES

Le comité permanent des Affaires communautaires, sur motion de l'Assemblée législative, a été chargé de la responsabilité de revoir la

Freedom of Information and Protection of Privacy Act [Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée] (Bill n°19)

Le comité permanent invite les organismes ou les individus intéressés à faire connaître leurs points de vue sur ce sujet en communiquant avec le comité au :

Bureau du greffier
Province House, Case postale 2000
Charlottetown, Î.-P.-É. C1A 7N8
(Tél.) 902-368-5970
(Télec.) 902-368-5175
courriel : chstead@gov.pe.ca

au plus tard le **mardi 30 janvier 2001.**

L'horaire pour les audiences sera établi selon l'intérêt public manifesté.

Beth MacKenzie, MAL
Présidente du comité permanent des
Affaires communautaires et de l'Expansion économique

Un voyage à Ottawa pour Michael Arsenault



Michael Arsenault

Par Annie RACINE

Michael Arsenault, étudiant de l'école Évangéline d'Abram-Village, a été sélectionné pour un voyage à Ottawa du 30 mars au 5 avril prochain à travers l'Association provinciale des Clubs 4-H.

«Tous les membres des Clubs 4-H provinciaux âgés de 16 à 21 ans pouvaient passer une entrevue à la fin de novembre dernier, afin d'être choisis pour faire un voyage. Il y avait quatre voyages sur lesquels on pouvait appliquer: Winnipeg, Toronto, Ottawa et un voyage d'échange entre provinces non en-

core déterminées. Mon premier choix était Ottawa», avoue Michael Arsenault. Mais deux autres destinations l'intéressaient aussi.

Lors de l'entrevue, on lui a posé des questions sur ses expériences pendant les six années qu'il a passées au sein du Club 4-H, mais aussi des questions spécifiques sur le Club 4-H, des opinions personnelles sur les élections fédérales et sur la politique comme par exemple le nom du ministre fédéral de l'Agriculture. Michael Arsenault a donc été choisi pour le voyage à Ottawa, son premier choix. «Je voulais aller à Ottawa parce que j'ai un frère qui est là et parce que je n'ai jamais vu la ville», explique-t-il.

Pour ce voyage, seulement deux jeunes de l'Île ont été sélectionnés. Lors de leur voyage, ils participeront à des conférences sur le domaine politique dans le cadre du Ottawa Citizenship Seminar. Le programme de ces conférences n'a cependant pas encore été dévoilé. Quelque 55 jeunes de partout au Canada y participeront.

Michael Arsenault se dit très heureux de ce premier voyage avec le Club 4-H. «Je crois que le fait que je sois un francophone bilingue a été un grand avantage», avoue-t-il.

Michael pourra nous raconter le contenu des conférences et son appréciation de la ville d'Ottawa à son retour. ★



LA COMMISSION SCOLAIRE DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS D'INSCRIPTION

ANNÉE SCOLAIRE 2001-2002



La Commission scolaire de langue française accepte, dès maintenant, les nouvelles inscriptions pour l'école Évangéline, l'école François-Buote, l'école française de Summerside, l'école du Centre scolaire-communautaire français de Prince-Ouest et l'école St-Augustin à Rustico.

Les enfants dont les parents répondent aux critères de l'Article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, et de l'Article 2 du règlement de la Loi scolaire de l'Île-du-Prince-Édouard, sont admissibles à l'école de langue française.

Il s'agit de répondre à l'un des critères suivants:

- La première langue apprise et encore comprise par le père ou la mère est le français;
- Le père ou la mère a reçu son instruction primaire en français langue première, au Canada;
- Un de leurs enfants a reçu ou reçoit son instruction primaire ou secondaire en français langue première, au Canada.

Les formulaires d'inscription peuvent être obtenus et retournés, le plus tôt possible,:

- à l'école Évangéline à Abram-Village (902) 854-2491;
- à l'école François-Buote à Charlottetown (902) 566-1715;
- à l'école du Centre scolaire-communautaire français de Prince-Ouest à DeBlois (902) 882-0475;
- à l'école française de Summerside (902) 888-1686;
- à l'école St-Augustin à Rustico (902) 963-3252;
- au bureau de la Commission scolaire à Abram-Village (902) 854-2975

Le formulaire d'inscription est également télé-accessible à l'adresse Web: <http://www.edu.pe.ca/csif/admin05.html>

La Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard

C.P. 124, R.R.1

Abram-Village (Î.-P.-É.)

COB 2E0

Téléphone: (902) 854-2975

Télécopieur: (902) 854-2981

Courriel: csif@edu.pe.ca

Site Web: <http://www.edu.pe.ca/csif>

Les répercussions que peuvent avoir l'alcool ou d'autres drogues sur vous-même ou sur un être cher vous préoccupent?



Vous est-il déjà arrivé de ressentir le besoin de réduire votre consommation d'alcool ou d'autres drogues?

- ▶ Vous êtes-vous déjà fait embêter par d'autres personnes qui critiquaient vos habitudes en matière de consommation d'alcool ou d'autres drogues?
- ▶ Vous êtes-vous déjà senti coupable alors que vous consommiez de l'alcool ou d'autres drogues?
- ▶ Avez-vous déjà commencé une journée en prenant de l'alcool ou d'autres drogues?



Il s'agit là de signes avant-coureurs d'un problème de dépendance. Si vous avez répondu oui à l'une ou l'autre des questions ci-dessus, il se pourrait que vous ayez un problème de dépendance envers l'alcool ou d'autres drogues. Vous pouvez obtenir de l'aide afin de comprendre la relation que vous avez avec l'alcool ou d'autres drogues.

Voici comment obtenir de l'aide

Des programmes d'information, de counselling et de traitement sont offerts quotidiennement dans votre région sanitaire. Appelez dès aujourd'hui pour obtenir des renseignements ou de l'aide.

Services de toxicomanie en région :

Alberton	hôpital Western	853 0401
Summerside	avenue Schurman	888 8380
Région de Charlottetown	Mt. Herbert	368 4120
Montague	chemin Douses	838 0960
Souris	rue Breakwater	687 7110

Centre provincial de traitement des toxicomanies 1-888-299-8399
Appelez sans frais, 24 heures sur 24 pour obtenir des renseignements ou de l'aide.



ENTENTE CANADA - ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD SUR LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Vous êtes employeur dans l'industrie de la fabrication, de la transformation ou de la technologie de l'information et...

Vous voulez embaucher d'autres employés, et/ou vous avez besoin de financement pour défrayer les coûts de formation en cours d'emploi des nouveaux employés, Donc, vous pourriez être admissibles à une subvention salariale en vertu du **Programme d'aide aux employés de petites entreprises.**

Pour plus d'information ou savoir si votre entreprise est admissible, prière de communiquer avec l'adjoint aux programmes dans votre région :

Prince-Ouest - (902)859-8860 Charlottetown - (902)368-6365
Wellington - (902)854-7250 Montague - (902)838-0643
Summerside - (902)888-8000 Souris - (902)687-7000

Pour plus d'information sur l'Entente de développement sur le marché du travail, visitez nos sites Web:

<http://www.pe.hrdc-drhc.gc.ca/common/lmda/main.html>
<http://www.gov.pe.ca/development/labourmarket/index.asp>

Canada





Rencontre des gens d'affaires

La Société de développement de la Baie acadienne organise une rencontre des gens d'affaires **lundi le 5 février 2001 à 19 h 30 au Centre Expo-Festival à Abram-Village.**

La conférencière invitée sera Anne Gallant, coopérante volontaire avec le CECI (Centre d'études et de coopération internationale), qui s'en va au Pérou au mois de février où elle agira comme spécialiste de marketing.

Ce projet a comme but d'aider aux petites et moyennes entreprises et aux coopératives dans la promotion et le marketing de leurs produits aux niveaux national et international. Le CECI a présentement plus de 120 coopérants dans plus de quarante pays en voie de développement autour du monde.

On invite tout les entrepreneurs francophones qui s'intéressent aux affaires internationales d'assister à cette soirée !

Pour plus d'information, veuillez contacter Monica Arsenault ou Giselle Bernard à la Société de développement de la Baie acadienne au **854-3439** ou au numéro sans frais : **1-886-494-3439**.

Marc Arsenault de St-Timothée reçoit une bourse de la prestigieuse AIGNB



Six étudiants et étudiantes de l'École de génie de l'Université de Moncton sont les récipiendaires de prix et bourses de l'Association des ingénieurs et géoscientistes du Nouveau-Brunswick (AIGNB). Le directeur de l'École, Gilles Cormier, a présenté ces étudiants et étudiantes émérites lors d'une cérémonie qui s'est déroulée dans le cadre de la Journée de l'École de génie. Dans la photo, le recteur, Yvon Fontaine, à gauche, est accompagné de Johnathan Arseneau de Gauvreau; Sébastien Blais, de Bathurst; Marc Arsenault, de St-Timothée, B.Sc.A. régime coopératif - génie mécanique, 4e année, prix de l'AIGNB III (500 \$); et Gilles Cormier, directeur de l'École de génie. Les autres boursiers sont Louay Ayach du Liban, Marc LaTulippe de Néguaç et France Thériault, de Caraquet. (Photo : Courtoisie de l'Université de Moncton). ★

L'OFFICE D'INVESTISSEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA



Jane Nyman



Valter Viola



Mark Weisdorf



Patricia Dumas

John MacNaughton, président et chef de la direction de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, a le plaisir d'annoncer la nomination des quatre membres suivants de la haute direction :

Jane Nyman, vice-présidente – Finances et exploitation. M^{me} Nyman possède 14 années d'expérience dans le secteur des services financiers. Elle a commencé sa carrière chez Ernst & Young pour occuper ensuite des postes de plus en plus élevés au Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et chez UBS (Canada) où elle était directrice de l'exploitation. M^{me} Nyman est CA et analyste financière agréée (CFA).

Valter Viola, vice-président – Recherche et gestion du risque. Avant d'entrer à l'Office d'investissement du RPC, M. Viola a passé sept ans au Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario où il est devenu directeur chargé de la recherche stratégique sur la composition de l'actif et de la gestion d'un portefeuille de répartition tactique de l'actif. Il était également membre du comité de planification des placements. Auparavant, il a enseigné les finances et la comptabilité dans deux universités canadiennes. M. Viola est CA et CFA et détient une maîtrise en administration des affaires (MBA).

Mark Weisdorf, vice-président – Placements sur les marchés privés. M. Weisdorf est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie de l'Office d'investissement du RPC concernant les opérations de banque d'affaires, l'immobilier, le capital de risque, les souscriptions privées, le financement d'infrastructures et les autres possibilités de placement en titres de créance et de participation sur les marchés privés. Pendant ses 22 ans de carrière, il a occupé des postes de cadre

supérieur chez Merrill Lynch Canada et CIBC Wood Gundy avant d'entrer en 1996 chez HSBC Securities (Canada), où il a développé les services de banque d'affaires de la société et assumé les fonctions de chef adjoint de la direction. M. Weisdorf est CA, CFA et expert en évaluation d'entreprise (EEE).

Patricia Dumas, vice-présidente – Communications et relations avec les intéressés. M^{me} Dumas possède plus de 25 années d'expérience en communications, relations avec les investisseurs et relations gouvernementales. Après avoir fait ses débuts comme journaliste pour Radio-Canada, *Le Devoir* et *La Presse*, elle a passé 10 ans à Ottawa à titre de conseillère principale et directrice générale des communications aux ministères des Communications et de l'Environnement ainsi qu'au Conseil privé et au Conseil du Trésor. Elle occupait dernièrement le poste de directrice générale des communications et des relations gouvernementales chez Cancom.

L'Office d'investissement du RPC est une société d'État, créée par une loi du Parlement en décembre 1997. Il investit sur les marchés financiers les fonds dont le Régime de pensions du Canada n'a pas besoin pour payer les prestations de retraite courantes. À l'heure actuelle, toutes les rentrées de fonds sont investies en actions afin de compenser le portefeuille 30 milliards de dollars détenu par le Régime de pensions du Canada. En augmentant la valeur à long terme de l'actif géré, l'Office aidera le Régime à tenir la promesse de pensions faite aux Canadiens. L'Office d'investissement du RPC, dont la régie et la gestion sont distinctes de celles du Régime de pensions du Canada, n'a pas de lien de dépendance avec les gouvernements. www.oirpc.ca



L'OFFICE
D'INVESTISSEMENT
DU RPC

Une ligue d'impro s'organise à François-Buote

Dès le mois de janvier, des joutes d'improvisation auront lieu à l'école François-Buote. Les joutes seront le midi (heure du secondaire) soit de 11 h 45 à 12 h 05. Des pratiques d'improvisation sont aussi prévues. Des joutes se dérouleront parfois à l'extérieur de l'école François-Buote. Les organisateurs de la ligue d'impro lancent une invitation aux gens qui seraient intéressés à faire du bénévolat pour aider le personnel de l'école à démarrer la ligue. L'improvisation théâtrale suscite énormément d'intérêt chez les jeunes. On compte rassembler quatre équipes de quatre joueurs. Pour info, communiquer avec Pierre Spénard, responsable, au 566-1715. ★

Une bourse est offerte aux femmes

La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises invite les femmes du Canada qui retournent aux études à poser leur candidature afin de recevoir la prestigieuse Bourse Amanda Walker-Marchand, d'une valeur de 1 000 \$.

La bourse porte le nom de la fondatrice de la FNFCF et a été instaurée en 1990, pour souligner le 75^e anniversaire de confection de l'organisme.

Pour être admissibles, les femmes doivent être d'expression française et citoyenne canadienne, vivre dans une province autre que le Québec, envisager de poursuivre des études postsecondaires de niveau collégial ou universitaire; ou faire un retour aux études pour réorienter sa carrière ou se perfectionner dans son domaine, après une absence d'au moins deux ans. Les études à temps partiel sont aussi considérées.

Les critères d'évaluation sont : le besoin financier, la motivation, le plan de carrière, le domaine d'études, l'expérience de travail et de bénévolat et la formation antérieure.

Il faut soumettre son dossier de candidature au plus tard le 30 avril 2001, le cachet de la poste en faisant foi, à la Fédération des femmes canadiennes-françaises, 450, rue Rideau, porte 302, Ottawa (Ontario) K1N 5Z4. La gagnante sera dévoilée en juin 2001. Des formulaires sont disponibles en divers endroits, notamment, au siège social de la SSTA à Summerside. ★

Appel de soumissions

On recevra les soumissions cachetées au bureau de la section de la planification, du développement et de la construction immobilière du ministère des Transports et des Travaux publics jusqu'à 14 h, heure locale, le **mardi 13 février 2001** pour le projet suivant. Aucune soumission ni même la plus basse, ne sera nécessairement acceptée.

Rénovation intérieure Troisième étage de l'immeuble Shaw 105, rue Rochford Charlottetown, comté de Queens, Î.-P.-É.

Le projet comprend la démolition sélective, les cloisons intérieures, les portes et les ferrures, le plafond, le travail d'ébénisterie, les revêtements intérieurs, la ventilation, l'éclairage et les travaux complémentaires. On peut obtenir de plus amples informations en communiquant avec M. Alan Maynard, ing. au 368-5835 (Tél.) ou au 368-5395 (Télec.).

On peut se procurer les documents requis pour la soumission au ministère des Transports et des Travaux publics, 3^e étage de l'immeuble Jones, 11, rue Kent, Charlottetown, Î.-P.-É., moyennant un acompte de cent dollars (100 \$) (remboursable si on remet la soumission dans les 14 jours de sa date de réception). On peut également les consulter aux bureaux de l'Association de la construction des villes de Charlottetown, Summerside, Moncton, Saint Jean, Frédéricton et Halifax. On ouvrira les soumissions à l'heure et à l'endroit indiqués précédemment et on invite les soumissionnaires à se présenter à l'ouverture.

On rappelle aux fournisseurs et aux entrepreneurs que le gouvernement de l'Î.-P.-É. et beaucoup d'autres organismes du secteur public utilisent le service électronique d'appel d'offres canadien de MERX pour afficher et distribuer leurs appels d'offres pour les produits et les services. On peut avoir accès aux soumissions du gouvernement de l'Î.-P.-É. en allant dans le site du gouvernement PEIGOV* qui est une possibilité de recherche du service MERX.

De plus amples informations vous sont offertes par le service MERX, soit en consultant www.merx.cebra.com sur Internet, soit en communiquant avec le service MERX au 1-800-964-MERX (6379), ou encore en demandant une démonstration de ce service dans n'importe quel centre de services régional de l'Î.-P.-É.

www.gov.pe.ca



Le ministre,
Don MacKinnon
Transports et
Travaux publics

Représentant.e provincial.e du Carrefour des affaires électroniques

Description de tâches

Lieu de travail : Wellington. La personne embauchée aura à se déplacer dans toutes les régions francophones de l'Île à partir du bureau de la Société de développement de la Baie acadienne de Wellington pour rencontrer les entrepreneurs et les organismes francophones de l'Île.

Durée du contrat : février 2001 - mars 2002

Salaire: 12\$-14\$/h



Sous la direction de la Conseillère en développement de l'économie du savoir du Fonds d'appui, le représentant du Carrefour des affaires électroniques (Gazel.ca) aura à faire la promotion du site et assister aux entrepreneurs et organismes francophones de l'Île à utiliser les outils disponibles sur ce site. Ceci veut dire que le ou la représentant.e devra:

- Par l'entremise d'un outil sur le site Gazel.ca, aider à la réalisation du site Web pour le Regroupement de développement économique et d'employabilité de l'Î.-P.-É.;
- Assister et former les entrepreneurs et organismes intéressés à construire, gérer et mettre à jour leur site à travers des outils disponibles sur Gazel.ca;
- Assister dans l'organisation et l'utilisation du centre d'accès à vocation économique;
- Organiser des activités et faire de la publicité pour le Carrefour des affaires électroniques et ces outils;
- Assurer un service d'entretien minimal de l'infrastructure technologique pour les entrepreneurs;
- Aider à la gestion d'une équipe de jeunes entrepreneurs qui vont assister les entrepreneurs à utiliser les outils de Gazel et qui vont aider au support d'infrastructure technologique;
- Organiser et maintenir un service de support aux usagers de Gazel.ca;
- Autres tâches selon le besoin.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à Monique Bernard, de la Société de développement de la Baie acadienne, **avant le 31 janvier 2001**. Vous pouvez faire parvenir le tout soit par courriel à monique@cifta.com ou par télécopieur au (902) 888-2607. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Monique Bernard au 854-7281.

Stage de formation sur les pesticides

Des stages de formation d'une journée sur les pesticides complétés par des examens d'accréditation seront offerts pour le compte du ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Î.-P.-É. aux endroits et aux dates suivants :

- Charlottetown (Dutch Inn) : le 30 janvier; les 5 et 14 février
- Summerside (Linkletter Inn) : les 1^{er}, 7 et 16 février
- O'Leary (Mill River Resort) : le 9 février
- Montague (Whim Inn) : le 12 février
- Souris (Rollo Bay Inn) : le 26 février

Les stages auront lieu de 9 h à 17 h. L'inscription se fera de 8 h 30 à 9 h. Les examens d'accréditation se feront par écrit de 15 h à 17 h. Les frais du stage seront de 30 \$ (taxes comprises), plus 10 \$ de frais d'examen. Toute personne désirant participer à un stage d'accréditation sur les pesticides doit s'inscrire à l'avance, au plus tard 2 jours ouvrables avant la date du stage.

Pour obtenir plus d'information ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec le ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Î.-P.-É., en téléphonant au 1-866-734-3276.



Le ministre,
Mitch Murphy
Agriculture
et Forêts

www.gov.pe.ca

Placement idéal pour un REER à l'abri des risques

OBLIGATION À PRIME DU CANADA			OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA
5,25%	5,50%	5,75%	4,40%
AN 1	AN 2	AN 3	AN 1
Émission 18 - taux annuel composé de 5,49% sur l'obligation C détenue pendant 3 ans			Émission 69

Émissions 18 et 69 en vente jusqu'au 1^{er} février 2001 seulement

NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE.

Canada

Pour l'achat direct, composez 1 888 773-9999

SPORTS

Deux francophones au Championnat canadien de curling

Par Annie RACINE

Deux francophones de 11^e année de l'école Évangéline, Jeremy Cameron et Daniel Richard, participeront au Championnat canadien dans la catégorie junior, du 3 au 11 février prochain à St. Catharines en Ontario.

Jeremy Cameron, Daniel Richard, Tyler MacKenzie, Mark Waugh et l'entraîneur Darryl Kirev forment une équipe depuis deux ans, et ils se rendront pour la première fois affronter des équipes junior masculines de partout au Canada. Mark Waugh est le capitaine de l'équipe, c'est lui qui décide de la stratégie et qui dirige les autres joueurs. Tyler MacKenzie est l'adjoint du capitaine. Jeremy Cameron et Daniel Richard sont respectivement première et seconde pierre, c'est-à-dire qu'ils balayent la glace. «Balayer toute une journée quand il y a des tournois, ça devient pas mal fatigant», confie Daniel Richard.

Ce laissez-passer pour les finales nationales, cette équipe l'a reçu pendant le tournoi provincial de curling qui s'est tenu du 6 au 10 janvier dernier. «Lors de ce tournoi, nous avons eu une fiche de 7 victoires et une défaite», rappelle Daniel Richard. Ils

avaient tellement de points d'avance dans certaines de leurs parties, que plusieurs équipes ont abandonné avant la fin. «En fait, il y a seulement deux équipes qui n'ont pas abandonné», dit Jeremy Cameron.

D'ici le Championnat national, ils continueront de pratiquer une fois par semaine, le lundi. Ils jouent aussi dans d'autres ligues durant la semaine. La fin de semaine dernière, à Crapaud, ils ont participé à un tournoi regroupant les deux meilleures équipes des provinces maritimes. Ils ont donc eu la chance de rencontrer quelques-unes des équipes qu'ils auront à affronter à St. Catharines. Lors de ce tournoi, l'équipe de Daniel et de Jeremy a perdu trois parties sur cinq, mais cela leur a permis de voir les forces et les faiblesses et de travailler en conséquence en vue du Championnat canadien. Même si l'équipe a connu quelques difficultés, elle a quand même gagné contre l'équipe de la Nouvelle-Écosse qui n'a perdu que ce match.

«Nous pensons que nous allons bien faire lors du Championnat canadien de curling qui s'en vient», concluent Daniel et Jeremy. Les résultats du Championnat seront connus à leur retour. ★



Les Flyers continuent leur série de victoires!

L'entraîneur Darryl Kirev, Mark Waugh, Tyler MacKenzie, Daniel Richard et Jeremy Cameron se préparent au Championnat canadien de curling.

Par Annie RACINE

L'équipe des Wellington Construction Flyers continue de marcher lentement mais sûrement vers la victoire. En effet, ils ont remporté leurs trois dernières parties.

À l'aréna d'Évangéline, le 16 janvier dernier, les Flyers recevaient Tignish qu'ils ont défait par la marque de 3 à 1. Lucas Arsenault, Gaston Gallant et Brady Gaudet ont marqué les trois buts pour les Flyers tandis que Pete Gallant et Jamie Caissie récoltaient chacun une passe. Du côté de Tignish, Josh Ellsworth a marqué le seul but de l'équipe assisté de Ron MacKerl. Les Flyers et Tignish étaient à égalité 1 à 1 après la première période et les Flyers ont pris l'avance 2 à 1 après la deuxième période. Gabriel Arsenault était devant les filets pour cette partie.

La partie du 20 janvier dernier, les Flyers l'ont remportée au dernier moment. En effet, les Flyers ont gagné 7 à 6 contre Summerside, mais ils ont dû travailler fort en dernière période. L'équipe de Summerside menait 3 à 0 après la première période de jeu et avait une avance de 6 à 1 après la deuxième période. Les Flyers ont finalement remporté la victoire grâce

aux six buts de suite comptés en troisième période. Dans ce bel effort d'équipe Jamie Caissie (2-2), Gaston Gallant (2-2), Brady Gaudet (1-3), Jeffrey Richard (1-1) et Lucas Arsenault (1-1) se sont inscrits au pointage. Jamie Maclean et Mike Arsenault ont récolté une passe. Pour Summerside, les compteurs ont été Kirby Corcoran (2-1), Chris Ellis (2-2), Justin Stone (1-1) et Joey O'Brien (1-0). Josh Warren a eu une passe.

La partie contre Kensington qui a eu lieu le 21 janvier dernier a été beaucoup plus facile. En effet, les Flyers ont écrasé littéralement l'équipe de Kensington par la marque de 14 à 2. Lucas Arsenault (3-5), Brady Gaudet (3-6), Jeffrey Richard (4-1), Jamie Caissie (2-2), Robert Richard (1-3) et Gaston Gallant (1-2) ont participé à la victoire ainsi que Kyle Bernard et Mike Arsenault qui ont eu chacun une passe. Du côté de Kensington, les deux buts ont été comptés par Mike Gaudet et Jim Ramsay tandis que Ryan Reeves et Adam MacIver ont récolté chacun une passe. Le pointage était de 4 à 0 en faveur des Flyers après la première période et de 10 à 1 après la deuxième. Une belle série de victoires pour les Wellington Construction Flyers! ★

Le hockey se joue au féminin, chez les Atomes



L'une des équipes de niveau Atome (l'équipe Atome B) dans la région Évangéline est composée entièrement de filles, un phénomène qui se produit pas très souvent. Sur la photo, on voit au premier rang, Samantha Enman, Janine Arsenault, Lise Williams, Janelle Arsenault et étendue sur la glace, la gardienne de but Chelsea Millman. Au second rang, on voit l'entraîneur Roger Gallant, Tracy Gallant, Marise Gallant, Karen Gallant, Mélanie Noye, Josée Arsenault, et Edgar Arsenault, aide-entraîneur. Absentes de la photo sont Liane Gallant et Gisèle Gallant de même que l'aide-entraîneuse, Jeannette Gallant. (Photo : Annie Racine) ★

SÉANCE DE FORMATION SUR LE commerce à l'intention DES NOUVEAUX EXPORTATEURS

Le jeudi 1er février 2001

De 8 h 30 à 16 h

Auberge Loyalist Country Inn, à Summerside

Cette séance de formation pratique et interactive sera animée par M. André Aura, président de Marketing Six Continents Inc, une société québécoise d'experts-conseils en gestion des exportations.

M. Aura est un animateur d'ateliers dynamique qui a de l'expérience dans les secteurs public et privé. Il abordera divers sujets d'intérêt, comme l'évaluation de la préparation à la commercialisation et la sélection des marchés. Les participants auront aussi l'occasion de consulter personnellement M. Aura.

La séance est présentée par l'Équipe Commerce Î.-P.-É. en collaboration avec la Société de Développement de la Baie Acadienne.

Frais d'inscription : 25 \$

Prière de se préinscrire d'ici le 25 janvier 2001

Personne-ressource : Simone Gallant,

Société de Développement de la Baie Acadienne

Tél. sans frais : 1-866-494-3439

ou 854-3439



Examen de la politique relative à la signalisation routière

Le ministre du Tourisme, Greg Deighan, a créé un comité chargé de procéder à un examen de la politique relative à la signalisation routière qui devra faire des recommandations au sujet de la direction future des lois concernant les annonces publicitaires affichées le long des routes de la province et le programme de signalisation routière informative.

Les organismes et les particuliers intéressés à faire une présentation peuvent communiquer avec Rochelle Gallant d'ici le 12 février 2001.

par téléphone, au 902-368-4501

par télécopieur, au 902-368-6118

par courriel, à l'adresse ragallant@gov.pe.ca

Le dépôt de mémoires sera également accepté jusqu'au 5 mars 2001. Prière de les faire parvenir à l'adresse suivante :

Rochelle Gallant
Bureau du Conseil exécutif
C.P. 2000
Charlottetown (Î.-P.-É.)
C1A 7N8

www.gov.pe.ca



Comité d'examen de la politique relative à la signalisation routière

Le sport... ça fait du bien

les services de fiscalité
la comptabilité et la vérification
la consultation en gestion
la consultation en micro-ordinateur

Grant Thornton

comptables agréés

Immeuble Banque Royale
220, rue Water
Summerside (Î.-P.-É.)
(902) 436-9155

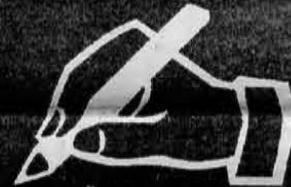
Directeurs associés
Byron Murray, C.A.
Peter Murray, C.A.

SP La vie avec la sclérose en plaques.

La sclérose en plaques frappe surtout les jeunes adultes de 20 à 40 ans, lorsqu'ils sont dans la fleur de l'âge.

SP Société canadienne de la sclérose en plaques
1 800 268-7582 www.scleroseenplaques.ca

Cartes professionnelles



De l'expérience

Voici ta chance d'acquérir de l'expérience!

Si tu es diplômé(e) d'un collège ou d'une université, tu pourrais faire un stage rémunéré de 9 mois dans des domaines comme la haute technologie, l'agriculture, les arts, l'administration, le maintien de l'ordre, la défense nationale ou l'environnement.

Programme de stages pour les jeunes dans le secteur public fédéral

Pour en savoir plus, visite notre site Web au www.tbs-sct.gc.ca/yip-psj

HEMPHILL
Pontiac Buick Chevrolet Oldsmobile GMC Ltd.
LEONARD GALLANT
CONSEILLER EN VENTE

Appelez moi à votre convenance!

34, rue Water est, Summerside, (Î.-P.-É.) C1N 4T8
Vente et service : 436-4877 Télécopieur : 436-7460
Résidence : (902) 854-2660

Pour tous vos besoins financiers

CAISSE POPULAIRE Acadienne CREDIT UNION

Lundi au mercredi de 10 h à 16 h
Jeudi de 10 h à 17 h 30
Vendredi de 10 h à 19 h

37, rue Mill, Wellington (Î.-P.-É.) (902) 854-2595

HMS
HMS Office Supplies Ltd.
291, rue Water Summerside (Î.-P.-É.)
Tél.: (902) 436-4281
Sans frais: 1-800-665-1163
Télé.: (902) 436-4534

LIVRAISON GRATUITE

POUR TOUTS VOS BESOINS DE PAPETERIE, FOURNITURE ET D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS.

Pour une expérience gastronomique orientale

Buffet chinois à volonté

MINH WANG
VANG LE
601, rue Water est Summerside (Î.-P.-É.)
436-3838

Key, McKnight & Peacock
AVOCATS ET NOTAIRES

Derek D. Key, B.A., LL.B.
Nancy L. Key, LL.B.
Kendra S. Gunn, B.A., LL.B.

Stephen D.G. McKnight, B.A., LL.B.
Scott Peacock, B.B.A., LL.B.
R. Brendan Hubley, B.A., LL.B.

Summerside tél.: 902-436-4851
Summerside téléc.: 902-436-5063
494, rue Granville
C.P. 1570
Summerside (Î.-P.-É.)
C1N 4K4

Wellington tél.: 902-854-3424
Wellington téléc.: 902-854-3447
Place du Village
Wellington
(Île-du-Prince-Édouard)
COB 2E0

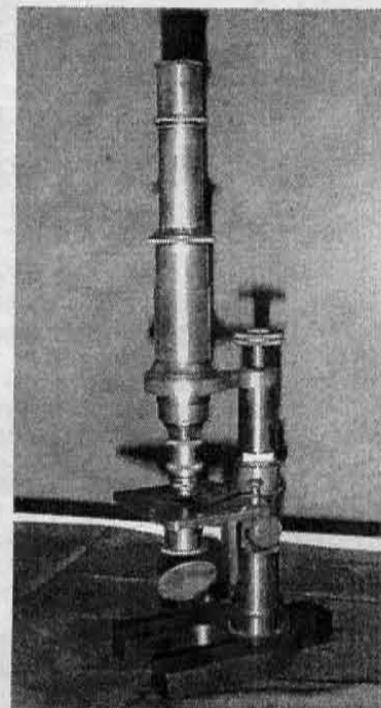
Gérald Arseneault
Conseiller en ventes

HONDA
«Faites-nous confiance»
610, promenade South
Summerside (Î.-P.-É.)
C1N 3Z7

Vous voulez une nouvelle voiture ou une voiture d'occasion Appelez-moi au

Bureau : (902) 436-9158 Résidence : (902) 854-2685

Si les vieux objets pouvaient parler



Le Musée acadien de l'Île-du-Prince-Édouard offre ces temps-ci une exposition d'artefacts, parmi les plus récentes acquisitions dans la collection permanente du Musée. En collaboration avec le Musée acadien, nous présentons cette semaine un artefact dont l'histoire est très intéressante. Il s'agit d'un ancien microscope ayant appartenu à Mgr Nazaire Poirier, qui n'était pas évêque malgré son titre.

L'histoire est racontée par Joseph Gallant de Wellington, qui avait ce microscope en sa possession depuis l'année 1973, année du décès du père Poirier.

Le père Nazaire Poirier est né à Miscouche. Il a été curé à Mont-Carmel puis à Baie-Egmont. « Dans le temps qu'il était à Baie-Egmont, il visitait les petites écoles avec son microscope et permettait aux élèves de regarder au microscope des objets minuscules comme des ailes de mouche. J'imagine que cela aurait été dans les 50 à 60. Dans ce temps-là, on n'enseignait pas la biologie dans nos écoles et pour les élèves, c'était très différent. Le père Poirier s'intéressait beaucoup à la nature. Il était 100 pour cent contre la télé. Il disait que le monde allait devenir « des bouchons de nerfs ».

Joseph et Hélène Gallant ont été des employés au presbytère à Baie-Egmont, lorsque le père Charles Gallant y est arrivé, pour prendre la cure. Au décès du père Poirier, le père Charles, qui était le tuteur du vieux prêtre, a entrepris de vendre les biens du défunt afin notamment de payer l'enterrement, etc. À la fin, il restait quelques objets qui n'avaient pas trouvé preneur, incluant le microscope et la montre du père Poirier. Les Gallant ont acheté le lot.

On peut voir ce microscope et bien d'autres objets au Musée acadien de l'Île-du-Prince-Édouard, à Miscouche. ★

ACT (a community theatre) présente THE MIKADO

par Gilbert &
Sullivan

Théâtre Jubilee
Summerside, 20 h
27 janvier 2001

Centre des arts de la
Confédération
Charlottetown, 20 h
1, 2 et 3 février 2001

Billets 16 \$ adultes,
14 \$ enfants et aînés



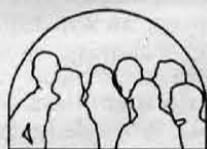
commandité par Sobers Music
& The House Doctors

Fête et portes ouvertes

Venez célébrer l'ouverture du nouveau centre de La Coalition pour enfants le vendredi 26 janvier 2001, situé à la Promenade Acadienne à Wellington. Activités musicales avec Jacques Arsenault et Sylvie Toupin de 11 h à 11 h 30. Portes ouvertes jusqu'à 13 heures. Un léger goûter, et des prix de présence.

Pour plus d'information, (902) 854-2123.

Invitation aux employeurs de l'Île-du-Prince-Édouard



Commission des accidents du travail
de l'Île-du-Prince-Édouard

Les employeurs de l'Île-du-Prince-Édouard sont invités à participer à des groupes de discussion, au début du mois de février, traitant des tendances et des forces qui auront une incidence sur la Commission des accidents de travail de l'Île-du-Prince-Édouard au cours des 3 à 5 prochaines années.

La rétroaction et les points de vue offerts par les employeurs serviront à l'élaboration d'un plan stratégique pour la Commission des accidents de travail de l'Î.-P.-É.

Celles et ceux qui sont intéressés à y prendre part sont priés de communiquer avec Judy Tassell, coordonnatrice du projet de planification stratégique, d'ici le 30 janvier 2001:

Téléphone: (902) 368-5688 Courriel: jgtassell@wcb.pe.ca
1-800-237-5049

S'il y a plus d'intéressés que de places disponibles pour les groupes de discussion, les participantes et participants seront choisis au hasard de manière à obtenir un échantillonnage représentatif de l'ensemble des employeurs de la province.

Possibilité d'emploi Santé Prince-Est

SECRÉTAIRE BILINGUE (SECRÉTAIRE 2)

AFFECTATION TEMPORAIRE À TEMPS PLEIN (IUOE)
(De février 2001 au février 2002)

CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE ÉVANGÉLINE, WELLINGTON: Le candidat ou la candidate choisi fournira des services de secrétariat et de réception à une équipe multi-disciplinaire de spécialistes en santé évoluant dans un centre de santé communautaire qui fournit une vaste gamme de programmes spécialisés et non spécialisés. La personne retenue doit avoir complété avec succès un cours postsecondaire dans le domaine du travail de bureau et disposer d'expérience préalable en travail de secrétariat avec habiletés dans diverses tâches connexes telles le traitement de textes, le système de gestion de l'information financière (Oracle) et GroupWise. Le candidat ou la candidate choisi doit être capable de lire ainsi que de bien s'exprimer oralement et par écrit en français et en anglais.

CE CONCOURS S'ADRESSE AUX CANDIDATS FÉMININS ET MASCULINS.

ÉCHELLE SALARIALE: 14,15 \$ à 14,74 \$ l'heure (selon la convention collective de la International Union of Operating Engineers Local 942)

NO DU CONCOURS: 003187-0012EPTO

DATE LIMITE: Le mercredi 31 janvier 2001 à 16 h

HORAIRE DE TRAVAIL: 75 heures par 2 semaines/ de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi

LE CANDIDAT OU LA CANDIDATE DOIT RESTER EN POSTE JUSQU'À LA DATE INDIQUÉE CI-DESSUS À MOINS DE FAIRE UNE DEMANDE D'AFFECTATION PERMANENTE.

Veillez faire parvenir votre formule de demande dûment remplie à l'adresse suivante d'ici la date limite: Commission de la fonction publique de l'Île-du-Prince-Édouard, a/s d'ACCÈS Î.-P.-É. 120, rue Harbour, Summerside, Île-du-Prince-Édouard, C1N 5L2. On peut faire parvenir sa demande par télécopie au (902) 888-8083. Étant donné que la réception des demandes expédiées par télécopie ne peut être garantie, les personnes faisant parvenir leur demande par ce moyen devraient confirmer la réception des documents par téléphone ou en personne avant la date limite du concours. Veuillez vous assurer que le numéro de concours approprié soit indiqué sur les formules de demande. On peut se procurer des formules de demande à l'un des bureaux de Santé et services communautaires, aux sites d'Accès Î.-P.-É., ou encore en téléphonant au 888-8013.

PEI Public Service Commission
Promoting Excellence in Personnel Services

Le Gaboteur



Le seul journal de langue française à Terre-Neuve et au Labrador est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour combler le poste de

REPRÉSENTANT(E) PUBLICITAIRE

Le ou la candidat(e) répond à la directrice générale.

Responsabilités

- Identifier les clients potentiels pour la région de Saint-Jean et de la Péninsule d'Avalon;
- Effectuer la vente d'annonces et le suivi auprès des clients;
- Créer une base de données de clients potentiels dans l'industrie touristique (région atlantique) à partir des données brutes existantes;
- Vendre de la publicité destinée à un guide touristique en français et coordonner la mise en page de ces annonces;
- Effectuer toute autre tâche mandatée par la direction générale.

Exigences

- Maîtriser le français à l'écrit et à l'oral, lire, écrire et parler l'anglais, pouvoir effectuer du travail de traduction de l'anglais au français et du français à l'anglais;
- Rédiger des textes et des annonces;
- Démontrer des qualités de leadership et d'organisation;
- Avoir de l'expérience dans le secteur de la représentation publicitaire.

Qualités

- Comprendre l'environnement francophone minoritaire et pouvoir en faire la promotion;
- Démontrer une aptitude dans les relations publiques, les communications et la vente;
- Faire preuve d'une attitude positive.

Salaire: Emploi à temps plein, salaire de base + commission, à négocier selon l'expérience

Entrée en fonction: Le plus tôt possible

Lieu de travail: Saint-Jean, Terre-Neuve

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation d'ici le 31 janvier 2001, aux coordonnées suivantes:

Comité de sélection, poste de Représentant(e) publicitaire

Le Gaboteur

253, rue Duckworth, 3e étage
Saint-Jean, Terre-Neuve A1C 1G8

Téléphone: (709) 753-9585 Télécopieur: (709) 753-9586
Courriel: gaboteur@nf.sympatico.ca